

PLAN

Mars 2011

www.oiq.qc.ca



DOSSIER GÉNIE AU FÉMININ

Découvrez cinq femmes,
cinq parcours professionnels
qui interpellent

DOSSIER PFÉ

Admission des professionnels
formés à l'étranger
Un processus équitable, p. 24

Sauriez-vous reconnaître
un conflit d'intérêts? p. 42



ET ACTION !

Un voyage de ski pour les ingénieurs

Inscrivez-vous sur banquedesingenieurs.ca et courez la chance de gagner un voyage de ski¹ pour deux dans les Alpes, organisé par Émotion-Tours.com.

Découvrez également votre programme financier exclusif² avec des avantages spécialement adaptés à vos besoins.

banquedesingenieurs.ca

Fière partenaire de
 **Ordre
des ingénieurs
du Québec**

 **BANQUE
NATIONALE**
GROUPE FINANCIER

1. Aucun achat requis. Un seul prix à gagner d'une valeur approximative de 5 000\$. Le concours débute le 25 octobre 2010 et se termine le 31 mars 2011. Tirage le 13 avril 2011. Ouvert aux étudiants en génie, aux ingénieurs et aux diplômés en génie de 18 ans et plus résidant au Québec. Question mathématique requise. Règlement disponible sur banquedesingenieurs.ca 2. Le programme financier de la Banque Nationale constitue un avantage offert aux ingénieurs et aux diplômés en génie au Canada qui détiennent une carte Platine MasterCard Banque Nationale. Vous devez être citoyen canadien ou résident permanent du Canada. Aucune adhésion à une association professionnelle n'est requise.



Cours intensifs réservés aux ingénieurs



Le Centre d'Innovations en Programmes Éducatifs (CIPE) est l'organisme qui offre le plus de cours intensifs dans une vaste gamme de sujets en génies civil, électrique, mécanique ou en environnement au Québec. Le CIPE dispense des unités de formation continue et confère l'éligibilité à divers remboursements d'impôts pour la formation. Les cours se déroulent sur un à trois jours à Montréal. Visitez notre site web pour en savoir plus. Voici quelques sujets offerts dans les prochains mois.

Titre du cours	Ville	2011		
Civil		avril	mai	juin
Entretien, diagnostic et réparation de structures de béton	Montréal	7		
Inspection d'immeubles	Montréal	18 et 19		
Évaluation et réhabilitation des ponts	Montréal	28 et 29		
Formation de base et avancée en forage / dynamitage	Montréal		3 et 4	
L'analyse et la conception parasismique de bâtiments	Montréal		4, 5 et 6	
Contrats de construction : estimation et suivi budgétaire	Montréal		16 et 17	
Diagnostic des ouvrages de béton	Montréal			6
Électrique		avril	mai	juin
Distribution électrique en milieu industriel	Montréal		5 et 6	
Général		avril	mai	juin
Développer des propositions gagnantes	Montréal		20	
Mécanique / Industriel		avril	mai	juin
Les machines tournantes (turbo-alternateur, hydro-alternateurs, moteurs synchrones)	Montréal	4 et 5		
Aménagement d'usine, capacité de production et planification-ordonnancement des commandes	Montréal	12 et 13		
Installation sécuritaire des équipements de procédés en emplacements dangereux	Montréal	21		
Tuyauterie industrielle sous pression selon le Code ASME B31.3, Process Piping édition 2010	Montréal		3, 4 et 5	
Défauts de soudage (types et tolérances) pour les normes ASME B31.3, ASME Section VIII div. 1, ASME Section I, API 650, CSA W59, etc.	Montréal		10	
Calcule de durée de vie en fatigue des composantes mécaniques	Montréal		26 et 27	
Échangeurs de chaleur : contrôle et optimisation énergétique	Montréal			1 et 2
Identification des causes d'avarie des roulements à bille et des pièces d'entrainement	Montréal			2 et 3
Métallurgie pour les non métallurgistes	Montréal			8, 9 et 10
Santé-sécurité et environnement		avril	mai	juin
Gestion environnementale : de la reconnaissance des enjeux à l'évaluation de la performance et aux certifications	Montréal	6 et 7		
Réhabilitation in situ des sites contaminés	Montréal	13 et 14		
Obligations, lois et procédures relatives aux travaux d'enlèvement d'amiante	Montréal		18	

Cours en entreprise

Le programme de formation à forfait du CIPE est offert à toute entreprise ou organisation qui souhaite offrir une formation adaptée de haut niveau sur les lieux mêmes du travail ou à un endroit désigné. Pour obtenir plus d'informations sur ces programmes, visitez notre site Internet au www.cipe.ca, ou appelez Karen Donohue au (450) 692-3920. Vous pouvez aussi lui adresser un courriel à kdonohue@cipe.ca

www.cipe.ca



NOUVEAU

FÉRIQUE EXPRESS

LE MENSUEL D'INFORMATION FINANCIÈRE DES FONDS FÉRIQUE

Abonnement gratuit

FÉRIQUE annonce le lancement de son tout nouveau bulletin électronique! Abonnez-vous gratuitement et recevez chaque mois, par courriel, une information pratique qui vous aidera à mieux comprendre les marchés financiers et à prendre en main vos finances personnelles.

Offert par la seule société de fonds de placement sans but lucratif au Canada dont l'unique objectif est de servir les intérêts des ingénieurs et des diplômés en génie.

Pour vous abonner: www.ferique.com



1-800-291-0337
www.ferique.com



Les Fonds FÉRIQUE: il y a un peu de génie là-dedans.

> Placements > Planification de la retraite > Fiscalité > Finances personnelles > Assurances > Gestion des risques > Succession

* Note: un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de gestion et d'autres frais. Les ratios de frais de gestion varient d'une année à l'autre. Veuillez lire le prospectus avant d'effectuer un placement. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Les Fonds FÉRIQUE sont distribués par Placements Banque Nationale inc., à titre de Placeur principal, et par Services d'investissement FÉRIQUE. Les Fonds FÉRIQUE payent des frais de gestion à Gestion FÉRIQUE lui permettant d'assumer les frais de conseillers en valeurs, de mise en marché et de distribution des Fonds FÉRIQUE ainsi que les frais d'administration du gérant des Fonds FÉRIQUE. Chaque Fonds FÉRIQUE assume ses propres frais d'exploitation. Les Fonds FÉRIQUE sont sans commission lorsqu'un porteur de parts souscrit par l'entremise de Placements Banque Nationale inc. ou de Services d'investissement FÉRIQUE; certains frais de courtage pourraient toutefois être exigibles si la souscription se fait par l'entremise d'un courtier indépendant.

L'Ordre des ingénieurs du Québec (fondé en 1920) a comme mission d'assurer la protection du public en contrôlant l'exercice de la profession dans le cadre de ses lois constitutives et de mettre la profession au service de l'intérêt du public.

**Comité exécutif
2010-2011**

Présidente :
Maud Cohen, ing.

**Vice-président en titre et
aux Affaires professionnelles :**
Zaki Ghavitian, ing.

**Vice-président aux
Affaires publiques :**
Daniel Lebel, ing.

**Vice-président aux Finances
et trésorier :**
Stéphane Bilodeau, ing.

Représentante du public :
Nicole Vallières, avocate

**Conseil d'administration
2010-2011
(20 ingénieurs élus)**

Montréal :
Maud Cohen, ing.
Sonia de Lafontaine, ing.
Zaki Ghavitian, ing.
François P. Granger, ing.
Sandra Gwozd, ing.
Giuseppe Indelicato, ing.
Claude Martineau, ing.
Josée Morency, ing.
Louise Quesnel, ing.
Christian Richard, ing.
Sid Zerbo, ing.

Québec :
Martin Lapointe, ing.
Nadia Lalancette, ing.
Jean-Marie Mathieu, ing., avocat

Estrie :
Stéphane Bilodeau, ing.

Outaouais :
Michaël Côté, ing.

Abitibi-Témiscamingue :
Luc Fortin, ing.

Saguenay-Lac-Saint-Jean :
Éric Potvin, ing.

**Mauricie-Bois-Francis-
Centre-du-Québec :**
Daniel Lebel, ing.

Est-du-Québec :
Sylvain Brisson, ing.

**(4 administrateurs nommés
par l'Office des professions
du Québec)**
Sylvain Blanchette
Guy Levesque, infirmier
Richard Talbot
Nicole Vallières, avocate

Directeur général :
André Rainville, ing.

Envoi de Poste-publications
n° 40069191

**Directeur des Communications et
des Affaires publiques**
Daniel Boismenu

RÉDACTION

Chef des éditions
Geneviève Terreault
Coordonnatrice des éditions
Sandra Etchenda
Infographiste
Michel Dubé
Révision technique
Jean-Pierre Trudeau, ing.
Luc Goudreau, ing. jr
Révision
Rédaction Scriptoria
Correction
Dominique Vallerand
Collaboration
Gilles Drouin
Jeanne Morazain

PUBLICITÉ

Isabelle Bérard
Jean Thibault
Communications Publi-Services
450 227-8414, poste 300

PLAN est publié par la Direction
des communications et des
affaires publiques de l'Ordre
des ingénieurs du Québec.

PLAN vise à informer les membres
sur les conditions de pratique de
la profession d'ingénieur et sur les
services de l'Ordre. PLAN vise
aussi à contribuer à l'avancement
de la profession et à une protection
accrue du public. Les opinions
exprimées dans PLAN ne sont
pas nécessairement celles de
l'Ordre. La teneur des textes
n'engage que les auteurs.

Les produits, méthodes et services
annoncés sous forme publicitaire
dans PLAN ne sont en aucune façon
approuvés, recommandés,
ni garantis par l'Ordre.

Le statut des personnes dont il est
fait mention dans PLAN était exact
au moment de l'entrevue.



Tirage certifié :
62 256 exemplaires.

Dépôt légal
**Bibliothèque nationale
du Québec**
**Bibliothèque nationale
du Canada**
ISSN 0032-0536

Droits de reproduction,
totale ou partielle, réservés
© Licencié de la marque PLAN,
propriété de l'Ordre des ingénieurs
du Québec

Gare Windsor, bureau 350
1100, avenue des Canadiens-de-
Montréal Montréal (Québec) H3B 2S2
Téléphone : 514 845-6141
1 800 461-6141
Télécopieur : 514 845-1833

www.oiq.qc.ca
www.membres.oiq.qc.ca

Dans le présent document,
le masculin est utilisé sans aucune
discrimination et uniquement pour
alléger le texte.



Ce papier contient jusqu'à 70 % de
bois certifié et est 100 % recyclable.

PLAN :: MARS 2011 :: VOL. XLVIII N° 2 :: 3,50 \$

DOSSIER GÉNIE AU FÉMININ

Ingénieures et engagées

Faites connaissance avec des femmes qui
ont en commun le génie, l'engagement et
un parcours professionnel qui interpelle.

14



Yves Beaulieu

18

La gestion au féminin, mythe ou réalité ?

Trois gestionnaires expérimentées répondent à cette question

22

Le Québec : un choix réfléchi

Ingénieure et PFÉ, Ana, 34 ans, a quitté son Venezuela natal.
Destination : Montréal.

DOSSIER PFÉ

24

Admission des professionnels formés à l'étranger Un processus équitable

Comment accueille-t-on les PFÉ à l'Ordre des ingénieurs du Québec ?

27

Qui sont les PFÉ ?

En 2009-2010, 30 % des demandes d'admission reçues provenaient
de candidats formés à l'étranger.

30

Une formation pour améliorer l'intégration

Une vingtaine d'heures pour permettre aux futurs ingénieurs
de mieux se préparer à l'examen professionnel.

7

Éditorial

8

Mosaïque

8 Examen professionnel

9 Liste des permis

36

Promotion de la profession

38

Femmes et génie

40

Encadrement professionnel

Trois femmes, une passion... le génie

42

Éthique et déontologie

Sauriez-vous reconnaître un conflit d'intérêts ?

46

Avis

50

Régionale des ingénieurs de Montréal



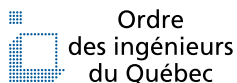
L'ASSURANCE VIE EST AUSSI UN OUTIL ESSENTIEL.

manuvie.com/PLAN

Assurance vie temporaire • Assurance maladies graves • Assurance Protection accidents graves

1 877 598-2273 (lundi au vendredi, entre 8 h et 20 h, heure de l'Est)

Parrainé par :



Établi par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. Les noms Manuvie et Financière Manuvie, le logo qui les accompagne et le titre d'appel « Pour votre avenir » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.

FAIRE ENSEMBLE

Parmi les 60 000 membres de l'Ordre, on distingue plusieurs groupes qui constituent en eux-mêmes une valeur ajoutée pour l'ensemble. Le présent numéro de *PLAN* porte sur les femmes en ingénierie et les professionnels formés à l'étranger (PFE), deux groupes dont la croissance est constante. Vous y trouverez de nombreux témoignages de femmes qui ont fait reculer les barrières et de PFE fiers de faire part de leurs expériences d'acclimatation, parfois au sens premier du mot !

Les femmes en ingénierie

Le mois de mars, et particulièrement la journée du 8, est l'occasion de souligner le chemin parcouru par les femmes. Je m'associe bien entendu à cet hommage rendu à mes consœurs. Les progrès réalisés en seulement quelques décennies, grâce à des pionnières nous permettent maintenant d'œuvrer sur un pied d'égalité dans bien des cas avec nos confrères ingénieurs, bien qu'il faille rester vigilants.

À mon avis, tout le monde y gagne. Les femmes, vous le lirez, gèrent autrement que les hommes. Elles exercent un leadership qui mise davantage sur l'humain ; c'est leur nature même. Cependant, il faut se garder de tout jugement de valeur. La philosophie de gestion des hommes et celle des femmes se complètent. Ce «faire ensemble» constitue selon moi un avantage certain, à la fois pour l'entreprise et pour ses employés, en apportant un éventail plus large d'options de gestion adaptées à des situations particulières. Le meilleur des deux mondes, en somme.

Les professionnels formés à l'étranger (PFÉ)

Dans le même esprit, les PFÉ représentent, eux aussi et à leur façon, une valeur ajoutée tant pour la société que pour notre profession. Ils apportent une diversité de connaissances et d'expérience qui enrichissent les projets auxquels ils participent et les équipes dont ils font partie. L'Ordre a vu juste et a signé dès 2008 un protocole d'entente avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles pour mieux répondre aux besoins des PFÉ aspirant à devenir membres de l'Ordre. Un plan d'action s'en est suivi, incluant de la formation.

Ainsi, au cours de l'automne dernier, près d'une centaine de personnes ont pu suivre une formation conçue à leur intention pour les aider à s'intégrer harmonieusement à la société québécoise et à la profession. En une vingtaine d'heures, le programme aborde le contexte général de la pratique de l'ingénierie au Canada et au Québec, les lois et règlements régissant la profession, l'éthique et la déontologie, les façons de communiquer au sein des organisations et de la société québécoise. Ce faisant, les participants tissent la base de leur premier réseau de contacts dans leur pays d'adoption.

Poursuivre les efforts

Est-ce que la représentation de ces deux minorités est en passe de devenir paritaire ? Un idéal, j'en conviens, mais combien intéressant. En attendant, l'Ordre poursuivra ses efforts pour que ces avancées se confirment et pour que l'idéal de faire ensemble prenne tout son sens pour chacune et chacun des 60 000 membres de l'Ordre et devienne réalité.

Bonne lecture !

Pour commentaires, bulletin@oiq.qc.ca.

Leland O. Eng.



Maud Cohen, ing.
Présidente

WORKING TOGETHER

Among the OIQ's 60,000 members, there are several groups that represent added value for us all. This issue of *PLAN* discusses women in engineering and internationally trained professionals (ITP), two groups that are constantly growing. It also features a number of testimonials from women who pushed back the boundaries and some from ITPs who are proud to describe the experience of acclimating to Québec, which they had to literally do in some cases!

Women in engineering

The month of March, and more specifically, March 8 is an opportunity to pay tribute to the progress made by women. Naturally, I am joining this tribute to my female colleagues. The progress achieved in just a few decades by the pioneers has made it possible for us to now work on an equal basis in many cases with our male colleagues. Still, we will have to stay vigilant.

In my opinion, everyone wins. Women, as you will read, manage differently than men. They show leadership that focuses more on the human; it's in their very nature. Yet, we ought to keep ourselves from making value judgments. The management philosophies of men and women complement each other. I believe that working together is beneficial to both companies and their employees because there is a wider range of management options adapted to specific situations. The best of both worlds, indeed.

Internationally trained professionals

In the same spirit, ITPs also represent, in their own way, added value for our society and our profession. They add to the diverse range of expertise and experience that enrich their projects and teams. The OIQ realized this and signed a memorandum of understanding in 2008 with the Québec department of immigration and cultural communities to better meet the needs of ITPs who want to become members of the OIQ. An action plan ensued, as well as training.

As a result, last fall nearly one hundred individuals were able to receive training designed especially for them to help them integrate effectively in Québec society and the profession. Lasting around twenty hours, this training program discusses the general context of engineering practice in Canada and Québec, the laws and regulations governing the profession, ethics and ethical conduct, and communication methods in organizations and Québec society. By taking part in this training, participants laid the foundation for their first network of contacts in their adopted country.

Continuing efforts

Is the representation of these two minorities on its way to becoming minor? Though I concede that this may be a utopian ideal, it is no less attractive. In the meantime, the OIQ will continue its efforts to sustain this progress, ensure that the ideal of working together gains its true significance for each and every one of the 60,000 members of the OIQ and becomes a reality.

Enjoy the read!

For comments, bulletin@oiq.qc.ca.

Leland O. Eng.

Abonnement à PLAN

Virtuel ou traditionnel ? À vous de choisir !

Depuis le 1^{er} février 2011, les membres de l'Ordre peuvent, au moment de leur inscription annuelle en ligne, dans la section «profil», choisir leur mode d'abonnement à la revue *PLAN*. En effet, dès le 1^{er} avril prochain, la revue *PLAN* sera diffusée à la fois sous forme imprimée et en version électronique.



À la suite des deux projets pilotes de diffusion de la revue *PLAN* uniquement en version électronique, en mai et en décembre 2010, vous étiez plusieurs à trouver l'initiative intéressante. Cependant, beaucoup de membres préféraient continuer à recevoir la revue *PLAN* imprimée. C'est donc pour répondre aux exigences de lecture du plus grand nombre et dans un souci de développement durable que l'Ordre des ingénieurs du Québec vous propose de choisir entre les versions électronique ou papier.

SEUL LE SUPPORT CHANGE

La cohabitation des versions imprimée et électronique n'aura que très peu d'incidence sur le contenu de la revue. Quel que soit votre mode d'abonnement, vous trouverez la même information, aux mêmes pages, dans l'un et l'autre des supports de diffusion de la revue, à savoir l'éditorial, le dossier du mois, les chroniques, les avis, etc. Par contre, il va sans dire que les encarts ensachés ou brochés ne seront diffusés qu'aux membres qui auront choisi de recevoir la version papier de la revue. D'autre part, pour permettre un confort de lecture aux membres qui opteront pour la version électronique de *PLAN*, les caractères typographiques seront légèrement grossis.

Restez à l'affût de l'actualité du génie au Québec en choisissant votre mode d'abonnement à *PLAN* en vous rendant sur le site extranet de l'Ordre : www.membres.oiq.qc.ca.

La France compte moins d'ingénieures

Selon l'étude *Radiographie des femmes ingénieurs et scientifiques en France*, réalisée pour l'entreprise de télécommunication Orange en novembre 2010, le nombre d'ingénieures a baissé

en France, passant de 118 740 femmes en 2008 à 117 700 en 2009, pour ne représenter que 17 % de la profession.

L'étude explique cette baisse par la désaffection des filières scientifiques par les jeunes femmes, notamment dans l'enseignement supérieur. En effet, au lycée (fin du secondaire et cégep) les filles représentent près de 40 % des effectifs des filières



scientifiques. Ce nombre diminue de moitié (20 %) dans les universités et les grandes écoles.

Pour contrer cette désaffection, des initiatives sont mises de l'avant par des écoles d'ingénieurs et des associations d'entreprises, des fédérations et des industriels qui emploient des ingénieurs afin d'inciter les jeunes femmes à choisir le génie. À ce propos, l'association «Elles bougent» souhaite aider les jeunes filles dans leurs choix d'orientation, mais également sensibiliser les parents et les enseignants aux possibilités de carrières dans les secteurs aérospatial, automobile, maritime et ferroviaire. L'École Centrale de Paris a lancé en 2010 le blogue «Mademoiselle fait Centrale», un blogue qui s'adresse aux filles des collèges et des lycées potentiellement attirées par une carrière en génie.

Examen professionnel

AVIS À TOUS LES INGÉNIEURS STAGIAIRES ET JUNIORS

Conformément au Règlement sur les autres conditions et modalités de délivrance des permis de l'Ordre des ingénieurs du Québec, les prochaines séances d'examen auront lieu comme suit :

RÉGION	DATE	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
Montréal	Mercredi 11 mai 2011, 18 h 30	11 mars 2011
Sept-Îles	Samedi 28 mai 2011, 13 h	28 mars 2011
Saguenay (arrondissement Chicoutimi)	Samedi 18 juin 2011, 13 h	18 avril 2011
Montréal	Samedi 27 août 2011, 13 h	27 juin 2011

Pour vous inscrire à l'une de ces séances, vous devez utiliser la fiche d'inscription que vous trouverez sur notre site extranet sous la rubrique *Ingénieur junior-stagiaire* > *Ingénieur junior diplômé du Québec*. Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec la préposée à l'examen professionnel au numéro suivant : 514 845-6141 ou 1 800 461-6141, poste 3158.

En conformité avec la Politique linguistique de l'Ordre, les candidats à l'examen professionnel peuvent, à leur choix, passer les épreuves soit en français, soit en anglais. Le document *Notes préparatoires à l'examen* est disponible uniquement en français.

PERMIS D'INGÉNIEUR DÉLIVRÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC DU 12 JANVIER AU 10 FÉVRIER 2011

Abdallah, Ibrahim Abdelkrim, Marc Abou Farah, Carlos Ajaja, Adile Amichi, Hakim Amoussou, Euloge Anescu, Dan Ioan Antabli, Sam Arcand, Maxim Ardeleanu, George Iulian Aribi, Riadh Arsenault, Jean Auger, Mikael Ayadat, Tahar Babineau, Samuel Béhous, André Baril, David Baril, Jean-François Barry-Cossette, Véronique Bastien, Jonathan Baucher dit Morency, Elisabeth Bauwens, Danny Beaubien, Maxime Beaulieu, Eric Beaulieu, Steeve Beauséjour, Julie Bélanger, Kevin Bélanger, Pierre Luc Bélanger, Simon Bélanger, Thomas Beltran Roldan, Juan Bendaoud, Abdellah Benrezouq, Adnane Bensikhelifa, Aboubakeur Bérubé, François Bilodeau, Keven Bisaillon, Charles Bitar, Bassel Blanchette, Kim Boivin, Francis Boivin, Jean-François Bolduc, Cédric Bolduc, Marco Bossé, François Bossé, Joey Bou Chaaya, Georges Bouchard, Alexandre Bouchard, Pierre-Etienne Bouchard, Tommy Bourassa, Christian Bourque, Gabriel Bourret, Dominik- Alexis Boutin, Philippe Boutin, Yannick	Bouzir, Anis Boyer, Frédéric Braidy, Nadi Brousseau, Sylvain Bun, Chheng Buteau-Vaillancourt, Louis Buzatu, Petrino Marius Cantin-Obando, Jean- Louis Cardou, Philippe Carignan, Nancy Caron, Vincent Carre, David Carrier, Jean-Philippe Casavant Picard, Karine Castiglia, Hugo Chabot, Jérôme Chapados, François Charbonneau, Maxime Charbonnier, Laurent Charry Castrillon, Juan José Clark, Derrick Collin, David Conciatori, David Corbat Gallardo, Santiago Martin Aly Côté, Frédéric Côté, Stéphane Côté-Gosselin, Jean- Maxime Côté-Leclerc, Arnaud Covey, Jonathan Crowley, David Daigneault, Steven Damian, Liviu De Angelis, Riccardo De Repentigny, Kristel Delisle Beaulieu, Jonathan Demers, Vincent Derny, Alexandre Desbois, Dominik Deschamps, Emilie Deschamps-Sonsino, Vincent Deschênes, Dominique Diaconu, Iulian-Daniel Dieudonné, Nadia Dolan, David Donoso-Torres, Gonzalo Dorval, Eric Doucette Vachon, Shanty	Downey, Dominic Doyon, Éric du Tremblay, Charles Dubé, Martin Dubé, Martin Dubois, Charles Duceppe, Alexandre Duclos, Jonathan Dugas, Simon Duhaime, Yannick Dupuis, Dave Duquette, Jean- François Durocher, Jean- François Dussault, Véronique Duvivier, Noémie Eke, Didier Félix El Hamri, Radouan Elkhettabi, Abdelali Ember, Marcel Fulvii Eyquem, Alexandre Jocelin Michel Ezziat, Okba Fagundes Vieira, Patricia Faguy, Nicolas Fahmy, Patrick Fasciano, Anthony Louis Fecteau, Martin Feng, Isabelle Ferland, Véronique Fernandes, Lionel Filion, Nicolas Flamand, Sébastien Fontaine, Mathieu Fortier, Jimmy Fortier, Laurent Fortin, Marc Fournier, Martin Francoeur, Dany Francoeur, Martin Francoeur, Richard Gagné, Mathieu Gagnon, Jean- Philippe Gagnon, Marc-André Galameau-Micone, Alexandre Gaucher, Mélissa Gauthier, Jean- Maxime Gauthier, Mireille Gauthier, Yvan Gauvin, Nicolas Gauvin, Patrick Gendron, André- Claude Germain, Pascale	Giordano, Francesco Gonthier-Pelletier, Maxime Gosselin, François Gosselin, Mathieu Gouin, Mathieu Goulet, Marc-André Goupil, Marc Grandmaison- Audette, Paule Graveline, Philippe Grenier, Alexia Grenier, Jean- Sébastien Grenier, Marie- Claude Grenier, Mario Groleau, Pierre-Luc Guérin, Eric Guerra Segovia, Juan Carlos Guitard, Marc-André Hamel, Nicholas Hamel, Nicolas Hardy, Jean-Robert Hartner, Reon Hay, Thomas Hébert Imbeault, Kristel Héroux, Pierre-Luc Herrera Quintero, Hugo Alejandro Ho, Edward Keng-Ting Houle, Guillaume Houle, Guillaume Houle, Jean-François Hudon, Olivier Ivanova, Mariya Jamal-Eddine, Allam Jaworski, Jan Jodoin Phénix, Olivier Karam, Anthony Khaled, Simon Khier, Samir Khouday, Karl Lachance, Christian Lacombe, François Laferrière, Mathieu Laferrière, Sylvain Laflamme, François Laflamme, Joël Lafrance, Kim Lafrenière, Marc- André Lajoie, Jean-Nicholas Lalande, Maxime Lamouri, Mohamed Landry, Jean- Philippe Landry, Michaël	Lapensée, Benoit Lardjam, Lahouari Laroche, Julie Larouche, David Lavallée, Olivier Lavoie, Samuel Lavoie-Perrier, Marie- Anne Leandro Pires, Rafael Leblanc, Martin Leblanc, Simon Lebrun, Joël Lederc, Bruno Lefebvre, Marie-Eve Lefebvre, Simon Légaré, Annie Légaré, Jérôme Légaré, Marie-Josée Legault, Alexandre Legentil, Frédéric Lemaire, Daniel Lemelin, Jean- Christophe Lemoine, Antoine Leroux, Nicolas Lesiège, Jason Lessard, Joey Lessard, Stéphane Levac, Fabien Lévesque, Marie-Eve Lévesque, Martin Lévesque, Sylvain Lorrain, Eric Lussier, Ann Manatakos, Charles Kyriakos Marchand, Hugues Marcotte, Tommy Marois, Dominic Martin, François Martin, Jérôme McLaren, Jessica May Meghnefi, Fethi Messier, Pierre- Etienne Messier, Steeve Michaud, François Michaud, Jonathan Miglietti, Jean-Louis Monette, Philippe Monseur, Agnès Moore, Jonathan Morissette, Joël Mpode Nkoum, Frank Dieudonne Murray-Sirois, Sébastien Musallam, Iman Nadon, Mélanie Naor, Reda	Ngongang, Tawabo Joel Nkeungoue Juimo II, Luther Normandeau, Dominic Nzokou Tanekou, François Olivera Franco, Boris Javier Oryschuk, Patrick Ouimet, André Palement, Marie- Frédérique Paillé, Ghislain Pakniat, Parinaz Palazzo, David John Palmieri, Roberto Papadakis, George Paquet-Ferron, Dominique Paquette, Cassia Paquin, Mathieu Paquin, Raphaël Paradis, Mathieu Paradis-Robert, Lauraline Parent, Olivier Parent, Sébastien Patry, Marc André Pelletier, Sébastien Pépin, Alexandre Perreault, Audrée Perron, Guillaume Persaud, Richard Petcu, Catalin Pfeiffer, Luc Piskunova, Galyna Pointel, Aurélien Potvin, Ronnie Poulin, Patrice A Pouliot, Nicolas Préfontaine, Carl Prévaille, Jean-François Prévost, Alexandre Primeau, Michel Provencher, Guillaume Rachedi, Hocine Ranaivosolohery, Amyot Daudet Rebohle, Claudia Rémillard, Vincent Rhou, Bassam Richard, Julien Richard, Simon Renaud Rioux, Jean Rodrigue, Charles Rojanski, Vlad	Rollier, Clément Roman Palacios, Miosotis Rocio Rondeau, Simon Rondeau, Yanick Roy, Guillaume Roy, Marjorie Roy, Martin Roy, Vincent Roy-Portetta, Pierre Saavedra Santibanez, Hernan Mauricio Salama, Philippe Santos Robayo, Diego Mauricio Scorah, Matthew Seck, Moustapha Mbacké Shahriani, Kyarash Simard, François Simard, Gilles Simard, Valérie Skakni, Racim St-André, Jean St-Cyr, Sébastien Stringer, Andrew Tabit, Ahmed Taghzout, Moulay El Mehdi Taziev, Ilyas Teyssedou, Gabriel Thibault, Simon Thiel, Stuart Tientcheu, Olivier Touba, Tarek Toutoungi, Edmond Tremblay, David Tremblay, Jean-Denis Tremblay, Patrick Trinh, Nicolas Trotier, Carl Truchon, Olivier Vachon, Pascal Vallée, Frédéric Vassivière, François Verret, Jean-François Verville, Jacynthe Villemure, Charles Vincent, Sébastien Weldon, Andrew Zabri, Okou Aimé Francis Zand, David Zwingmann, Xavier
---	---	---	--	--	--	---

Informez- nous !

VOUS DÉMÉNAGEZ OU VOUS CHANGEZ D'EMPLOI ?

Selon l'article 60 du Code des professions, tout membre de l'Ordre doit aviser le secrétaire de tout changement relatif à son statut (incluant notamment chômage et retour aux études), à son domicile et aux lieux où il exerce sa profession, et ce, dans les trente jours de ce changement.

Décision judiciaire

Tout professionnel doit, en vertu de l'article 59.3 du Code des professions, informer le secrétaire de l'Ordre dont il est membre qu'il fait ou a fait l'objet d'une décision judiciaire ou disciplinaire visée à l'article 55.1 et 55.2, dans les dix jours à compter de celui où il en est lui-même informé.

Pierre Gosselin, ing., bénévole de l'année 2010



Pierre Gosselin, ing., reçoit la plaque du bénévole de l'année des mains de la présidente de l'Ordre, Mme Maud Cohen, ing.

Le mot qui le qualifie le mieux, c'est « passionné ». Car il faut l'être... un peu..., beaucoup..., à la folie pour marcher sur les traces de l'ingénieur Pierre Gosselin. Passionné, il l'est quand il parle de son amour du plein air, de ses randonnées à vélo ou en raquettes, de la marche en montagne, mais surtout du génie. « Pour moi, être ingénieur, ça se passe dans la tête et dans le cœur. On ne peut jamais dissocier les deux. » Alors, son cœur et sa tête, il les met au service de sa communauté en faisant notamment du bénévolat.

Pour ce « jeune » de 66 ans, qui a travaillé 40 ans comme chargé de projets dans plusieurs entreprises, la retraite n'est pas un long fleuve tranquille, c'est, au contraire, l'occasion de soutenir des projets, des activités et des idées qui lui tiennent à cœur. La construction durable, l'activité physique, la promotion de la profession auprès des jeunes sont quelques-unes des causes dans lesquelles il s'investit.

Pierre Gosselin cumule les mandats de bénévole, au grand plaisir des Trifluviens. Il agit à titre de conseiller technique auprès du regroupement Vire-Vert, un organisme qui veut créer le premier Éco-hôtel-école au Canada. Il est également vice-président technique de Cyclotour, un regroupement de cyclistes qui aiment le vélo pour « le plaisir de pédaler ». L'ingénieur participe aussi à l'organisation de « La virée du Maire », qui fait la promotion de l'activité physique dans la communauté trifluviennne. Son titre de bénévole de l'année 2010, il le doit à son implication comme directeur, Développement technique de l'ingénieur, au sein de la Section régionale de la Mauricie, où il est responsable du comité de la promotion de l'ingénierie



auprès des jeunes des écoles secondaires et des collèges, notamment.

« J'ai fait la promotion de la profession avant même d'être ingénieur », confie-t-il, un brin amusé. En 1965, alors qu'il commençait ses études en génie électrique, Pierre Gosselin est devenu vice-président bénévole des relations extérieures pour l'association des étudiants en génie à l'Université Sir-George-Williams (l'actuelle Université Concordia). Son rôle était de promouvoir le travail de l'ingénieur auprès des élèves des collèges et de les inciter à étudier en génie. Quarante-six ans plus tard, c'est avec la même fougue qu'il visite les écoles secondaires et les cégeps de la Mauricie afin de faire connaître aux jeunes le rôle primordial joué par les ingénieurs dans notre société. Il aime leur montrer qu'on trouve partout la marque du travail de l'ingénieur, que ce travail est essentiel pour accomplir toutes les choses du quotidien. « Prenez une assiette.

Rien de plus banal, mais il a fallu pour la fabriquer l'intervention d'ingénieurs spécialisés dans de nombreux domaines : chimie, mécanique, électricité, génie civil et génie industriel », lance-t-il.

Durant ses interventions auprès des jeunes, Pierre Gosselin parle de lui. De son goût de « bidouner » dans les circuits électriques dès sa plus tendre enfance. De ses parents qui voulaient qu'il devienne comptable, comme son oncle. De son parcours d'élève moyen qui n'avait pas les notes suffisantes pour entrer dans des écoles d'ingénierie, à la fin du secondaire. De son passage à l'école technique qui l'a conforté dans son désir de devenir ingénieur. À la fin de chacune de ses rencontres avec les jeunes, il leur dit : « Viens-t'en donc dans la profession la plus pratique pour l'humanité. » Ce n'est pas par vanité qu'il leur dit ça, il est simplement passionné.

Le 9 novembre dernier, Maud Cohen, ing., présidente de l'Ordre des ingénieurs du Québec, a remis le Prix de la présidente au bénévolat 2010 à l'ingénieur Pierre Gosselin. Cette distinction souligne la contribution d'un ingénieur qui s'est démarqué par son engagement social envers sa profession et l'Ordre.

De la tournée qui l'a conduit à visiter les écoles secondaires et les cégeps de la Mauricie est né un document visuel qui est utilisé dans plusieurs autres Sections régionales.

Pierre Gosselin a obtenu son diplôme en génie électrique de l'Université Sir-George-Williams en 1970.

La nouvelle Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec contribue à assurer la relève en ingénierie

Le génie regarde vers l'avenir. C'est pourquoi l'Ordre a créé une fondation dans le but d'aider à assurer une relève dans le domaine de l'ingénierie.

Le génie regarde vers l'avenir. C'est pourquoi l'Ordre des ingénieurs du Québec a créé une fondation dans le but d'aider à assurer une relève dans le domaine de l'ingénierie. La Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec vise à promouvoir les études dans le domaine de l'ingénierie et à appuyer les organismes accrédités qui participent à l'avancement du génie sur les plans scolaire et culturel. En créant cette fondation, l'Ordre veut enrichir sa politique traditionnelle d'encouragement à l'excellence en lui ajoutant un volet social.

Le président de la Fondation est Zaki Ghavitian, ing., actuel vice-président de l'Ordre des ingénieurs ; le vice-président est Stéphane Bilodeau, ing., aussi vice-président de l'Ordre. Micheline Bouchard, ing., et Bernard Lamarre, ing., tous deux anciens présidents de l'Ordre des ingénieurs, sont également membres du conseil d'administration de la Fondation. Le poste de secrétaire-trésorier a été confié à André Rainville, ing., actuel directeur général de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Il faut souligner le fait que Bernard Lamarre est aussi le président d'honneur de la campagne de financement annuelle 2011.

« Nous avons travaillé plusieurs mois en comité pour définir les objectifs de la nouvelle fondation et nous avons choisi de mettre l'accent sur la dimension sociale. Nous nous concentrerons au cours des premières années sur l'attribution de bourses à des étudiants de différents ordres d'enseignement, allant du collégial aux études postdoctorales. Nous voulons ainsi nous assurer que le plus grand nombre possible d'étudiants seront soutenus et encouragés dans leurs efforts pour accéder aux études supérieures en génie », explique Zaki Ghavitian, président de la Fondation.

ADMISSIBILITÉ AUX BOURSES

En avril et en mai 2011, le conseil d'administration déterminera le nombre et le montant des bourses, en fonction des dons recueillis pendant la campagne de financement. En sa première année d'exploitation, la Fondation ne décernera

que des bourses pour les étudiants. Les bourses d'excellence existantes de l'Ordre des ingénieurs du Québec seront toujours distribuées.

Les mises en candidature pour l'obtention d'une bourse de la Fondation se feront à compter de juin, et ce, jusqu'à la fin de septembre. Un comité de sélection, composé de huit membres nommés par le conseil d'administration, évaluera les candidatures et choisira les personnes à qui seront accordées des bourses.

« Les notes ne sont pas l'unique critère de sélection. Nous étudierons l'ensemble du dossier étudiant, ainsi que le parcours prévu au cours des prochaines années. Nous investissons dans la relève, parce que le Québec a besoin d'un plus grand nombre d'ingénieurs », précise Zaki Ghavitian.

Le montant des bourses sera varié. Une bourse de 1 000 \$ sera allouée à un étudiant du collégial sur la base d'une présentation de ses forces et d'une description de ses activités parascolaires ainsi que de son engagement social. Les étudiants du baccalauréat devront soumettre une lettre dans laquelle ils expliquent à quelle carrière ils se destinent ; ils doivent en outre décrire un projet d'ingénierie qu'ils ont réalisé. La bourse est alors de 3 000 \$.

Les étudiants de maîtrise, de doctorat et de postdoctorat devront être membres de l'Ordre et présenter le but de la maîtrise ou du doctorat, ainsi que leur sujet de mémoire, de thèse ou de projet de recherche. Ils doivent également obtenir une recommandation de leur superviseur et décrire leurs réalisations précédentes dans le domaine du génie. Les montants des bourses pour ces étudiants seront beaucoup plus élevés.

LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2011

Le président de la première campagne de financement de la Fondation, l'ingénieur Bernard Lamarre, ancien président de l'Ordre, est une personnalité reconnue pour son dynamisme et pour le rayonnement que ses nombreuses réalisations ont apporté au génie au Québec. Dans un premier temps, la Fondation compte sur la générosité de l'ensemble de la communauté du génie, puis sur l'ensemble des forces vives du Québec. « Je suis certain que notre communauté reconnaîtra l'importance d'assurer une relève et de contribuer à la



Zaki Ghavitian, ing.

L'ÉTS propose une formule d'enseignement axé sur la pratique qui facilite l'accès aux études de 2^e cycle aux ingénieurs déjà actifs sur le marché du travail. Cette formule permet notamment de terminer chacun des cours en six semaines environ.

CITÉ-ÉTS 1 877 813-5233 (SANS FRAIS), 514 396-8474 CITE-ETS@ETSMTL.CA • WWW.ETSMTL.CA

De nombreux programmes de maîtrise sont offerts et visent à faciliter la progression de votre carrière en vous permettant de mettre à jour vos connaissances techniques et de développer vos compétences de gestionnaire.

DEVENEZ L'INGÉNIEUR LE PLUS RECHERCHÉ DU QUÉBEC



« Nous avons travaillé plusieurs mois en comité pour définir les objectifs de la nouvelle fondation et nous avons choisi de mettre l'accent sur la dimension sociale. »

campagne. Il n'y a jamais eu au Québec d'efforts semblables. Les bourses existantes, qui sont peu nombreuses, visent surtout à souligner des facteurs exceptionnels. Nous voulons participer au développement de l'économie du Québec et, pour cela, il nous faut miser sur le plus grand nombre», indique Bernard Lamarre.



Bernard Lamarre, ing.

Il y a six catégories de grands donateurs dont la contribution s'échelonne de 500 \$ à 50 000 \$. Le donateur de prestige, qui verse plus de 50 000 \$, peut compter sur plusieurs avantages : par exemple, deux bourses porteront son nom ; le nom du donateur et le

montant de sa contribution seront mentionnés dans tous les documents publics de l'Ordre, dont le tableau d'honneur du site Internet de la Fondation.

« Le génie est présent partout où s'exerce l'activité humaine. Nous sommes une force dans l'environnement, l'informatique, la santé, l'agriculture, la construction, l'aérospatiale, les communications. Le Québec a pris le virage de la société de l'information et se trouve maintenant à un tournant. Avec le vieillissement de la population, il faut maintenir le nombre d'ingénieurs, et même l'accroître. La Fondation entend jouer un rôle marquant au cours des cinquante prochaines années, car elles seront décisives pour le développement du Québec », conclut le président de la campagne de financement.

MAÎTRISE EN GÉNIE OFFERTE À MONTRÉAL ET À QUÉBEC

À VOTRE RYTHME

L'ÉTS propose une formule d'enseignement originale qui convient tant aux personnes souhaitant étudier à temps complet qu'aux professionnels actifs sur le marché du travail. Cette formule vous permet de débiter votre formation à votre rythme et réaliser une maîtrise selon vos ambitions. Par exemple, un ingénieur qui termine un programme court peut être admis dans un DESS ou même directement à la maîtrise et voir la totalité de ses crédits reconnus.

Certains cours sont offerts en formule accélérée, notamment les fins de semaine et en soirée.

La flexibilité des programmes et la possibilité de conjuguer travail et études font de l'ÉTS l'établissement par excellence pour les ingénieurs qui désirent poursuivre des études aux cycles supérieurs et bonifier un projet de carrière.

Nos cours sont offerts par des praticiens provenant de l'industrie et par des professeurs de l'ÉTS.

UN PROGRAMME POUR VOUS

Conception et gestion de projets d'ingénierie canadiens
Énergies renouvelables et efficacité énergétique
Génie aérospatial
Génie de la construction
Génie électrique
Génie de la production automatisée
Génie de l'environnement
Génie logiciel
Génie mécanique*
Gestion de projets d'ingénierie*
Gestion de projets de construction*
Gestion de l'innovation
Projets internationaux et ingénierie globale
Réseaux de télécommunications*
Technologies de l'information*

* Également offert à Québec



INFORMATION ET INSCRIPTION :

CITÉ-ÉTS • 1 877 813-5233 (sans frais), 514 396-8474
cite-ets@etsmtl.ca • www.etsmtl.ca

ÉTS

Le génie pour l'industrie

École de
technologie
supérieure

Ingénieures et engagées

Voici des ingénieures dont l'engagement social a orienté le parcours professionnel.

Par Jeanne Morazain

PLAN a demandé à quatre ingénieures engagées professionnellement dans des causes sociales dans quelle mesure leur formation les servait dans leurs fonctions actuelles. Avec une belle unanimité, elles ont souligné le fait d'avoir appris à travailler en équipe. « La profession d'ingénieur exige de travailler en équipe, le travail dans le domaine social aussi, répond Caroline Sauriol, ing. Il est essentiel d'être capable de s'appuyer sur les autres, de mobiliser les gens de manière informelle, sans exercer de pouvoir hiérarchique sur eux. »

POUR FAIRE « LA » DIFFÉRENCE

L'ingénieure Michèle Thibodeau-DeGuire est présidente et directrice générale de Centraide du Grand Montréal depuis 1991. Diplômée en génie civil de Polytechnique en 1963, elle a travaillé comme ingénieure pendant 20 ans, a été déléguée du Québec en Nouvelle-Angleterre, puis responsable des relations publiques de son *alma mater*. « Quand j'ai accepté le poste, je prévoyais l'occuper pendant tout au plus cinq ans, se rappelle-t-elle. Le temps de donner à l'organisme une image moins triste, plus dynamique. Mais une fois que l'on



a gagné la confiance des gens, il est très motivant de sentir que l'on peut faire une différence ; d'être en mesure de faire avancer la réflexion, de faire arriver des choses auxquelles on croit. »

En 1988, fraîchement diplômée de Polytechnique en génie électrique, l'ingénieure Lili-Anna Peresa entre chez Bell. Dès 1990, elle prend un congé sabbatique pour aller enseigner au Malawi. Puis elle passe deux ans au Burkina Faso pour Oxfam-Québec. Elle travaille ensuite pour CARE International ainsi que pour l'UNICEF, parfois dans des contextes dangereux comme en Bosnie ou en Croatie, et dirige plusieurs organismes communautaires montréalais, dont Les petits frères des Pauvres et le YWCA de Montréal. Depuis près de deux ans, elle est directrice générale de ONE DROP, une initiative du fondateur du Cirque du Soleil, Guy Laliberté, afin de favoriser l'accès à l'eau potable et

*De g. à droite :
les ingénieures
Michèle Thibodeau-DeGuire,
Dominique Anglade et
Caroline Sauriol*

« LE PAYS OÙ L'ON EST NÉ,
LES PARENTS QUE L'ON A
DÉTERMINENT, EN GRANDE
PARTIE, NOTRE DESTINÉE. »

à l'assainissement dans plusieurs pays, dont l'Inde, le Nicaragua, le Honduras, le Salvador et Haïti. « J'avais choisi le génie dans l'idée d'aller travailler dans les pays en développement, explique-t-elle. La sabbatique m'a permis de m'assurer que j'avais les aptitudes et la capacité d'adaptation culturelle et professionnelle requises. Je me suis vite rendu compte que j'étais à la bonne place et que la possibilité de faire une différence m'apportait une grande satisfaction. »

RÉCONCILIER DEUX CARRIÈRES

L'ingénieure Caroline Sauriol est diplômée en génie industriel de Polytechnique (1995). Elle a, pendant plusieurs années, travaillé dans de grandes entreprises telles que Rolls-Royce et CGI de même que dans de plus petites, avec l'espoir d'aider les entrepreneurs à réaliser leurs rêves. À cette époque, Caroline Sauriol

MAÎTRISE EN GÉNIE concentration gestion de l'innovation

L'ÉTS propose un programme unique en gestion de l'innovation abordée dans un contexte global et selon une vision stratégique.

Ce programme de maîtrise est destiné aux ingénieurs et aux professionnels actifs dans le domaine de l'ingénierie. Il offre une formation essentielle dans les domaines suivants :

- Développement et commercialisation de nouveaux produits, procédés et services
- Transfert de technologies et gestion de la propriété intellectuelle
- Méthodologie dans un contexte de gestion de projets d'innovation

COURS OFFERTS

Contextes d'application de la gestion de projets
Créativité et innovation
Propriété intellectuelle
Stratégie et analyse de marché
Choix tactiques et opérationnels
Gestion de l'information, veille et prise de décision dans un contexte d'innovation
Innovations et commercialisation internationale : perspectives et méthodes
Gestion des chaînes d'innovation mondiales : problèmes, modèles et outils

* Les cours sont offerts en formule accélérée, notamment les soirs et les fins de semaine.

INFORMATION ET INSCRIPTION :

CITÉ-ÉTS • 1 877 813-5233 (sans frais), 514 396-8474
cite-ets@etsmtl.ca • www.etsmtl.ca



ÉTS
Le génie pour l'industrie

École de
technologie
supérieure

« J'AVAIS CHOISI LE GÉNIE DANS L'IDÉE D'ALLER TRAVAILLER DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT. JE ME SUIS VITE RENDU COMPTE QUE J'ÉTAIS À LA BONNE PLACE ET QUE LA POSSIBILITÉ DE FAIRE UNE DIFFÉRENCE M'APPORTAIT UNE GRANDE SATISFACTION. »

multiplie les engagements bénévoles auprès de différents organismes à mission sociale. Au point qu'elle avait l'impression de mener de front deux carrières. « En acceptant la direction générale des petits frères des Pauvres, un organisme qui accompagne les personnes âgées qui n'ont plus de famille, je réconciliais ces deux carrières, confie-t-elle. J'ai su rapidement que j'avais trouvé ma place, que j'étais là où je devais être. Je pouvais enfin réaliser pleinement mon désir de mettre mes compétences et mon expertise au service d'une cause. »

L'ingénieure Dominique Anglade a aussi étudié le génie industriel à Polytechnique (1996), où elle a participé pleinement à la vie communautaire. Par la suite, elle a continué d'être socialement très active tout en travaillant chez Procter & Gamble, Nortel et maintenant McKinsey, une firme internationale de consultants en gestion. Il y a un an, elle fondait KANPE – prononcer campé –, dont la mission est de favoriser l'autonomie financière de familles haïtiennes défavorisées. « Haïti est le pays le plus pauvre des Amériques et c'est le pays de mes origines, souligne-t-elle. Le pays où l'on est né, les parents que l'on a déterminent, en grande partie, notre destinée. J'ai eu de la chance et je trouve normal de redonner. La mort de mes parents et de toutes les autres victimes du tremblement de terre du 12 janvier 2010 confirme la nécessité de continuer. KANPE signifie « se tenir debout ». C'est un projet de longue haleine qui vise à accompagner des familles vulnérables jusqu'à ce qu'elles aient un revenu suffisant pour avoir accès au microcrédit. L'approche est holistique ; elle tient compte de l'ensemble de la famille et de ses besoins en matière de santé, d'éducation, de travail, d'agriculture, etc. Nous avons des partenaires d'envergure : Partners in Health, Arcade Fire, de même que Fonkoze, la banque des pauvres en Haïti. »



Lili-Anna Peresa, ing.

LE GÉNIE EN COMMUN

« L'ingénieur est formé pour chercher des solutions et cette approche très pratique constitue un atout », affirme Michèle Thibodeau-DeGuire. Dominique Anglade abonde dans le même sens : « Le génie, particulièrement le génie industriel, enseigne à traduire des idées en actions concrètes. C'est ce côté pratique du travail qui m'a attirée en génie et, aujourd'hui, c'est le génie qui me permet de bien faire mon travail, mais sur un tout autre terrain. »

Caroline Sauriol précise que le génie industriel, une science de l'organisation, l'a amenée à s'intéresser à la transformation des processus et des équipements ainsi qu'à la gestion du changement. « Cela m'est très utile au moment d'élaborer une planification stratégique pour un organisme qui réunit 30 employés et près de 1000 bénévoles, répartis dans 9 villes. » Elle ajoute que les ingénieurs ont de la méthode et une capacité d'analyse qui tient compte de tous les aspects d'une problématique. « Ainsi, ils ont en main tous les éléments pour envisager des approches holistiques et structurantes. »

Lili-Anna Peresa mise aussi sur l'esprit analytique de l'ingénieur. « Sa capacité à déterminer tous les facteurs en cause lui permet d'adapter les solutions qu'il préconise aux différentes dimensions d'une situation. Cela implique parfois une certaine déconstruction pour que l'aspect technique prenne sa juste place par rapport aux dimensions humaines et culturelles. La réponse technique est souvent d'utiliser moins de technique. »

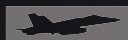
Toutes diplômées de l'École Polytechnique, les ingénieures interviewées ont chacune à sa manière souligné à quel point celle-ci a été une merveilleuse école de collégialité et de solidarité, en raison des nombreux défis et projets de coopération proposés aux étudiants durant toute la durée de leurs études. « Ces activités sont l'occasion de créer des réseaux que nous conservons, indique Dominique Anglade. Ces réseaux servent même lorsque votre action se transpose sur le plan social. »



RECHERCHONS: INGÉNIEURS

« Mon métier est en constante évolution mais heureusement, j'ai été entraînée pour faire face à l'inattendu. En une seule journée, je peux effectuer la mise à niveau de nos technologies, résoudre une variété de problèmes ou même réparer de la machinerie lourde. »

Lieutenant de vaisseau **AMY O'RIELLY**



WANTED: ENGINEERS

"My job is constantly evolving, but I was given the training to deal with whatever comes my way. Updating our technology, repairing heavy machinery, solving problems. It's all in a day's work."

Lieutenant (Navy) **AMY O'RIELLY**

FORCES.CA

COMBATTEZ AVEC LES FORCES CANADIENNES



1-800-856-8488

FIGHT WITH THE CANADIAN FORCES

Canada

La gestion au féminin, mythe ou réalité?

Les femmes et les hommes ayant des caractéristiques individuelles et une socialisation différentes, il est normal que les femmes aient un style de leadership particulier.

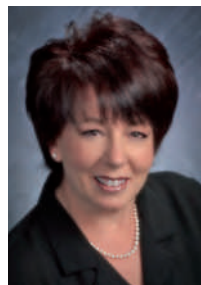
Par Jeanne Morazain



Les femmes gèrent-elles différemment des hommes ? Nous avons posé la question à trois gestionnaires expérimentées : Luce Moreau, présidente-directrice générale de l'Orchestre Métropolitain, qui a aussi dirigé diverses organisations du domaine de la santé ; Joanne Lalumière, directrice générale du Zoo de Granby, longtemps cadre dans les secteurs de l'environnement et de l'énergie, notamment à Hydro-Québec ; et Catherine Privé, présidente d'Alia Conseil, une firme spécialisée en développement organisationnel. Leur réponse ? Oui, mais...

« Les femmes, explique Catherine Privé, ont davantage tendance à utiliser leur instinct, à partager et à soutenir les autres. En fait, elles tendent vers un style de leadership transformationnel plutôt qu'un style transactionnel. Ce dernier, qui est associé aux hommes, est centré sur la relation d'affaires et les aspects économiques du travail ; il est aussi plus directif. Le style transformationnel se caractérise plutôt par des attributs tels que l'écoute, l'empathie, l'authenticité ; il préconise une gestion plus participative. »

Invitées à décrire leur façon de gérer, Luce Moreau et Joanne Lalumière font constamment allusion à la dimension humaine de leur travail. Elles se voient davantage comme des accompagnatrices. « Mon rôle est d'outiller chaque personne de l'organisation pour qu'elle puisse bien faire son travail », confie la première, alors que la seconde « se sent responsable d'aider les gens à grandir professionnellement ». Elles ont un sens aigu de la collectivité et sont profondément convaincues de la force du « faire ensemble ».



Luce Moreau

GESTION « MULTITÂCHE »

Les femmes, a observé Catherine Privé, misent sur les êtres humains pour atteindre les résultats attendus. « Elles amènent les employés à adhérer à la stratégie proposée, ce qui a pour effet de faciliter l'atteinte des objectifs organisationnels. »

Pourquoi en est-il ainsi ? En grande partie parce que les femmes sont socialisées pour être des aidantes responsables des autres, au sein de la famille d'abord, et par extension dans la société. Luce Moreau et Joanne Lalumière, qui sont toutes deux mères, misent au travail sur les habiletés que la vie familiale et la conciliation travail-famille les ont amenées à développer. La capacité d'exécuter simultanément plusieurs tâches, par exemple, n'a pas de secret pour elles. « Nous sommes capables de penser à plusieurs dimensions en même temps pour faire arriver les choses, souligne Joanne Lalumière. Nous sommes sensibles à l'aspect pratique. Nous faisons naturellement de la planification stratégique et sommes habituées à prévoir, à réfléchir en ayant en tête le long terme. » Luce Moreau affirme percevoir « l'organisation



comme une grande famille, une collectivité, qui n'est fonctionnelle que si tous ses membres le sont ».

Toutefois, rappelle Joanne Lalumière, les grands principes de gestion valent autant pour les femmes que pour les hommes. « C'est dans l'application que s'expriment les différences. »

VERS UNE GESTION COMPLÉMENTAIRE

Mais attention, ce ne sont pas toutes les femmes qui adoptent le modèle transformationnel. De plus, rien n'empêche d'intégrer à ce modèle certains aspects de la gestion au masculin. Luce Moreau avoue avoir emprunté à ses collègues masculins leur rigueur à documenter concrètement chaque dossier par des écrits et des statistiques. En revanche, elle constate que les emprunts se multiplient dans l'autre sens : « Il y a une tendance à la féminisation de la gestion. » Catherine Privé lui donne raison : « Les jeunes leaders hommes optent de plus en plus pour le modèle transformationnel. La gestion ne se limite plus à administrer des ressources financières et humaines, elle est devenue une façon d'exercer son leadership. » Sans doute se rend-on compte de ce qu'apportent les valeurs féminines aux organisations.

La complémentarité entre les façons de faire féminine et masculine représente une valeur ajoutée pour une entreprise. « C'est

MAÎTRISE EN GÉNIE

Projets internationaux et ingénierie globale

Ce programme permet aux ingénieurs et aux professionnels de la gestion de maîtriser des compétences en conception et gestion de projets internationaux d'ingénierie et d'intégrer les principes de l'ingénierie globale à leur pratique. Il vise à acquérir les habiletés nécessaires à la réalisation de projets internationaux notamment :

- Gérer des projets multidisciplinaires et à haute complexité dans un contexte international,
- Interpréter les principaux cadres législatifs, réglementaires et normatifs internationaux,
- Mettre en œuvre l'internationalisation d'innovations et diriger des équipes multiculturelles virtuelles ou de terrain,
- Analyser et comprendre les enjeux techniques, économiques, sociaux et environnementaux des activités d'ingénierie sur la scène internationale.

COURS OFFERTS

Contextes d'application de la gestion de projets
Stratégie et analyse de marché
Choix tactiques et opérationnels
Innovations et commercialisation internationale : perspectives et méthodes
Aspects contractuels des projets internationaux
Financement des projets internationaux d'ingénierie
Intelligence économique et gouvernance internationale
Équipes virtuelles et environnements d'ingénierie globale
Protection de l'environnement et projets internationaux
Séminaires sur les projets internationaux
3 cours optionnels
1 projet technique ou stage industriel

* Les cours sont offerts en formule accélérée, notamment les soirs et les fins de semaine.

INFORMATION ET INSCRIPTION :

CITÉ-ÉTS • 1 877 813-5233 (sans frais), 514 396-8474
cite-ets@etsmtl.ca • www.etsmtl.ca



ÉTS
Le génie pour l'industrie

École de
technologie
supérieure

« LES JEUNES LEADERS HOMMES OPTENT DE PLUS EN PLUS POUR LE MODÈLE TRANSFORMATIONNEL. »

une richesse qui devient très concrète lorsqu'on fait des rencontres d'idéation», précise Joanne Lalumière. L'humanisation de la gestion a un impact direct sur la fierté et le sentiment d'appartenance des employés, croit Luce Moreau : « La chaleur des relations humaines, la reconnaissance du travail que font les personnes au sein de l'entreprise les incitent à vouloir se dépasser. C'est ce qui fait que les employés vont rester. » Catherine Privé abonde dans le même sens : « Ils restent parce qu'ils ont du plaisir et qu'ils sont stimulés et inspirés par la vision et les valeurs du leader. Ils restent pour des raisons émotives et non pour des raisons rationnelles comme de meilleures conditions salariales. C'est la différence entre la fidélisation et la simple rétention. »

PLUS DE FEMMES DANS LES C.A.

Dans un avis rendu public le 16 décembre 2010, le Conseil du statut de la femme met en lumière la faible proportion de femmes au sein des conseils d'administration des sociétés québécoises. Le Conseil rappelle aux entreprises qu'elles auraient tout avantage à féminiser leur gouvernance, puisque les sociétés faisant appel à des administratrices sont nettement avantagées sur le plan de la rentabilité, selon des études du Conference Board du Canada et de la société-conseil Catalyst. Une corrélation positive existe aussi entre la féminisation de l'équipe de gestion et les performances managériales, financières ou commerciales de l'entreprise.

Enfin, l'apport des femmes pourrait être déterminant dans un avenir prochain, étant donné que les valeurs associées au modèle transformationnel, dominant chez les femmes gestionnaires, induisent des pratiques jugées plus efficaces pour faire face aux tendances de l'économie mondiale.

Malheureusement, le plafond de verre et le fameux Boy's Club existent toujours : « Certes, il y a eu des progrès, notamment dans les milieux où la mixité existe depuis quelque temps. Certains milieux toutefois sont encore très fermés », fait observer Joanne Lalumière. □



Ces ingénieures aux commandes

Femme et ingénieure, ces deux réalités ont longtemps été incompatibles. Ce n'est plus le cas, bien que certains préjugés aient la vie dure, indique Nadine Léonard, ing., directrice de projets pour le constructeur Pomerleau : « Certains hommes, chez les entrepreneurs et les sous-traitants notamment, ne se sont pas gênés pour mettre en doute nos compétences. Heureusement,

les mentalités évoluent ; les jeunes ingénieures que nous embauchons n'auront pas autant d'obstacles à surmonter. »

Si les préjugés s'estompent ici, ils sont encore bien présents ailleurs.



Nadine Léonard, ing.

Nancy Venneman, ing., présidente d'Altitude Aerospace, une entreprise spécialisée dans la conception et l'analyse de produits aéronautiques, se heurte encore à des réticences lorsqu'elle rencontre des clients d'autres pays : « Les choses sont plus faciles lorsque je suis accompagnée par un collègue masculin. Mais dès que je fais la preuve de ma compétence, je gagne la confiance du client et là j'ai un avantage : il sait que je vais être à l'écoute de ses besoins, que je vais bien m'occuper de lui et respecter les échéances. »

Il y a un avantage à devoir ainsi se battre, selon Nadine Léonard. « Cela augmente la résilience et donne de la confiance en soi. » Nancy Venneman reconnaît de son côté que l'adversité a forgé sa détermination : « Il en

faut pour foncer et se démarquer dans un domaine masculin ; pour convaincre de son désir de faire carrière même si l'on a des enfants. Sans compter que cela oblige à être très organisée et à maîtriser la capacité d'effectuer plusieurs tâches en parallèle. »

Les femmes ingénieures apportent plus que de la combativité à la pratique du génie. Nancy Venneman admet gérer différemment de ses collègues masculins : « Je m'intéresse autant aux gens qui font le travail qu'au travail lui-même. Je les écoute. Je m'assure qu'ils ont les bons outils, qu'ils sont motivés et satisfaits. Je sais me montrer souple lorsque les résultats sont là. »

Nadine Léonard a remarqué que les ingénieures abordent les problématiques de façon différente. Elles proposent de nouveaux points de vue et de nouvelles façons d'arriver aux mêmes résultats. « L'entreprise dispose donc d'une palette d'options plus grande. Nous cherchons également à établir des relations durables avec les autres et avons le souci du détail et de l'éthique. Ce sont aussi des plus pour l'entreprise. » □



Nancy Venneman, ing.

LE BOIS

RENTABLE
ÉCOLOGIQUE



Photo : Gilles Huot

**PROJET
GAGNANT**
prix
d'excellence
cecobois
2010

Catégorie : projet commercial
de plus de 600m²
et concept structural

Édifice Fondation, Québec

Architecte : Gilles Huot, GHA architecture et développement durable

Inauguré le 11 mai dernier, l'édifice Fondation à Québec, avec ses six étages de 10 000 pi² et sa structure de colonnes et poutres en bois lamellé-collé, est le plus haut édifice du genre en Amérique du Nord. En plus d'être un immeuble hautement efficace sur le plan énergétique, la construction de ce projet a nécessité la déconstruction préalable de deux bâtiments sur le site dont 94 % des débris ont été récupérés. Ce qui fait de ce projet un exemple à suivre en terme de rentabilité et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le bois d'ingénierie, c'est rentable et écologique !

cecobois

Centre d'expertise
sur la construction
commerciale en bois

www.cecobois.com

Le Québec : un choix réfléchi

Novembre 2004, Ana Sarahy Chiantera Duque, une ingénieure junior de 34 ans, quitte son Venezuela natal en compagnie de son mari, José Méndez.

Destination : Montréal.

Par Gilles Drouin

S'ils frissonnent en débarquant de l'avion, ce n'est pas uniquement à cause de la grisaille froide et humide de cette journée d'automne. C'est aussi en raison de l'émotion, celle de commencer une nouvelle vie où les perspectives semblent infinies. « La situation économique et politique n'était pas idéale pour nous au Venezuela, explique Ana, ing. jr. Nous avons pensé que nous aurions un avenir plus prometteur dans un pays comme le Canada. »

Il faut une bonne dose de courage et de détermination pour s'expatrier ainsi. Une bonne planification facilite grandement la transition. Loin de fuir son pays natal, Ana a pris le temps de préparer son départ, en commençant par le choix de la destination.

Le couple hésitait entre l'Italie, où ils ont de la parenté, l'Australie et le Canada. Le continent australien a été rayé de la liste parce qu'il est trop éloigné du Venezuela, où le couple a encore de la famille, une dimension toujours très importante pour les Latino-Américains. « Nous avons finalement choisi le Canada pour la qualité de vie », indique Ana. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que le choix ne reposait pas sur des préjugés ou de fausses perceptions.

UN ENRICHISSEMENT

Ana et José ont décortiqué la situation. « Nous avons tenu compte des principaux indicateurs comme le PIB par habitant, le taux de criminalité et les données sur la santé », précise Ana. S'ajoutent la richesse des ressources naturelles et le développement économique. Il restait ensuite à choisir la province et la ville. Bien qu'ayant de la parenté ailleurs au Canada, tous deux ont opté pour le Québec, et Montréal. « La culture francophone est plus proche de la culture latine », remarque Ana. La perspective de parler deux langues, le français et l'anglais, leur plaisait également. « Nous voyons là un moyen d'enrichir notre culture », dit-elle. En plus, le coût de la vie est moins élevé à Montréal qu'à Calgary, Toronto ou Vancouver, entre autres pour le logement, mais aussi pour les études, José ayant l'intention de faire un MBA.



Yves Beaulieu

Les démarches ne se sont pas arrêtées là. Diplômée, en 1998, en génie électrique de l'Université nationale polytechnique des Forces armées nationales du Venezuela, Ana a voulu savoir comment elle pourrait trouver du travail dans son domaine. Dans son pays d'origine, elle a travaillé comme ingénieure dans une firme d'architecte et ensuite pour une fabrique de panneaux de contrôle électronique pour l'industrie pétrolière et le métro de Caracas. « Avec Internet, c'est facile. J'ai consulté le site de l'Ordre des ingénieurs du Québec et j'ai obtenu tous les renseignements nécessaires. C'est bien organisé et j'ai pu bien me préparer. Je connaissais tout le parcours à suivre avant de quitter le Venezuela. » Ana et son mari sont entrés au Canada avec le statut de travailleurs qualifiés. « Tout s'est déroulé très vite, même si nous avons fait toutes les démarches nous-mêmes. » Au Québec, elle a bénéficié des conseils de l'AMPE, un organisme qui soutient les immigrants francophones dans leur intégration.

Ana a suivi des cours de français avant d'arriver au Québec et s'est alors familiarisée avec le « français de France », ce qui explique qu'elle ait senti le besoin de s'adapter aux particularités du français du Québec grâce à quelques cours supplémentaires ici. Elle a terminé ses cours de français en avril 2005 et elle a trouvé son emploi deux mois plus tard. Plus à l'aise en anglais qu'en français quand elle était au Venezuela, Ana vit maintenant en français... et adore les hivers québécois. « Nous aimons beaucoup le ski de fond, la raquette et le patin sur glace. C'est une nouvelle expérience de vie. »

Ana travaille comme spécialiste au service de soutien technique par téléphone pour Schneider Electric, une entreprise qui se spécialise dans les technologies d'économie d'énergie. Si son joli accent espagnol trahit ses origines, ce n'est pas parce qu'elle est immigrante que certains clients se montrent réticents à son égard. « Je sens parfois plus de résistance parce que je suis une femme. Une petite minorité de gens pensent que je ne suis pas compétente ou que je suis la réceptionniste. À force de parler, ils finissent par comprendre qui je suis. » Comme quoi, il y a des préjugés plus tenaces que d'autres... Heureusement, elle reçoit un bon soutien de son employeur, qui offre une formation pour apprendre à bien interagir avec ce type de clients.

« J'aime ce travail. C'est une belle entreprise qui m'offre des possibilités de carrière intéressantes, ainsi que l'occasion de changer de poste si je veux. » Comme son poste peut être occupé aussi bien par un ingénieur que par un technicien, Ana a pu l'obtenir même si elle ne détenait pas encore un permis d'exercice. « Mes connaissances en génie me procurent toutefois des avantages », ajoute-t-elle.

Ce travail lui a également permis de perfectionner son français avant de préparer les examens techniques pour l'obtention du titre d'ingénieur junior, examens qu'elle a réussis en janvier 2009. « C'est *l'un* d'étudier de nouveau avec l'expérience de travail que j'ai maintenant », mentionne-t-elle à propos de la préparation aux examens techniques. Elle a en outre suivi la formation que l'Ordre propose aux professionnels formés à l'étranger. « Le cours nous aide à préparer notre admission, mais une partie importante porte sur les différences culturelles. C'est vraiment utile pour mieux s'intégrer au Québec et apprendre à trouver une réponse aux questions qui concernent notre nouvelle vie. » □

TRAVAILLEZ VOTRE GÉNIE...

Nos programmes au baccalauréat donnent les qualités requises aux ingénieurs—ainsi que les connaissances exigées par les employeurs—dans les domaines suivants:

- Génie du bâtiment
- Génie civil
- Génie électrique
- Génie industriel
- Génie informatique
- Génie logiciel
- Génie mécanique
- Informatique

Les meilleurs étudiants peuvent adhérer au système coopératif, alternant les périodes d'études à l'université avec les stages en industrie.

visitez
encs.concordia.ca
dès aujourd'hui



Université Concordia

**Génie et
informatique**



Admission des professionnels formés à l'étranger

Un processus équitable

« Nous ne sommes pas une entreprise de production, lance Bernard Cyr, ing., chef de l'admission et des permis à l'Ordre des ingénieurs du Québec. Nous n'oublions jamais que nous travaillons avec des personnes et c'est pourquoi notre processus se veut très respectueux de chacune d'elles. »

Par Gilles Drouin

Les personnes dont parle Bernard Cyr sont les professionnels formés à l'étranger (PFÉ), des diplômés d'écoles de génie de partout dans le monde qui sont de plus en plus nombreux à choisir le Québec (voir encadré). « Chaque PFÉ présente un parcours scolaire et professionnel particulier, et nous prenons le temps de bien analyser les dossiers afin d'offrir un traitement juste pour tous », explique Bernard Cyr.

Pour remplir adéquatement sa mission de protection du public, l'Ordre doit absolument imposer des critères rigoureux avant d'accorder le permis de pratiquer le génie au Québec à une personne titulaire d'un diplôme de l'étranger. Tout en exerçant la rigueur requise, l'Ordre veille cependant à ne pas semer d'embûches sur la route de ces gens qui, dans bien des cas, doivent faire des investissements importants pour faire reconnaître leur formation et leur expérience.

DEUX PORTES SUR LE GÉNIE

Deux portes peuvent s'ouvrir aux PFÉ qui souhaitent pratiquer le génie au Québec. Une première voie d'accès est réservée aux professionnels en provenance de la douzaine de pays, dont la France et plusieurs pays du Commonwealth, où il existe des organismes d'agrément avec lesquels des accords de reconnaissance mutuelle de diplômes ont été conclus.

Ces ententes sont possibles parce qu'il existe de part et d'autre des organismes indépendants chargés d'évaluer les programmes de

LA FORMATION CONTINUE

ÇA NOUS REGARDE ET ON Y VOIT!



Compte tenu de l'évolution rapide et constante des compétences requises pour exercer la profession et de l'ampleur des changements qui en découlent, l'Ordre des ingénieurs du Québec a adopté le Règlement sur la formation continue obligatoire des ingénieurs visant à encadrer les activités de formation continue de ses membres.

UN RÈGLEMENT À LA FOIS SOUPLE ET ENCADRÉ

Une grande variété de sujets et de méthodes d'apprentissage sont admissibles pour vous permettre de maintenir, mettre à jour, améliorer et approfondir vos connaissances et vos compétences.

Bien qu'il soit de votre responsabilité de déterminer vos besoins et d'assurer la mise à jour de vos compétences, l'Ordre exige que la formation choisie soit en lien avec vos activités professionnelles et réponde à certains critères.

PRENDRE UNE LONGUEUR D'AVANCE

- M'INSCRIRE AU COLLOQUE ANNUEL DE L'ORDRE
- TOUT UN PROGRAMME!
- LES 12 ET 13 MAI 2011 À MONTRÉAL

DES OUTILS PRATICO-PRATIQUES POUR VOUS SIMPLIFIER LA VIE

Que vous soyez ingénieur, ingénieur junior ou ingénieur stagiaire, **dès le 1^{er} avril 2011**, vous serez tenu de vous conformer aux exigences du Règlement sur la formation continue obligatoire des ingénieurs, qui est entré en vigueur le 27 janvier 2011.

Au cours du mois de mars, pour vous aider à vous familiariser avec vos nouvelles obligations et répondre à toutes vos interrogations, l'Ordre mettra en ligne un nouveau microsite avec les outils suivants : **un guide d'application du règlement sur la formation continue ainsi qu'une foire aux questions.**

30 HEURES SUR 2 ANS, UNE ÉQUATION D'ÉQUILIBRE

Vous devez accumuler un minimum de 30 heures de formation continue au cours d'une période de référence de deux ans. La première période de référence débute le 1^{er} avril 2011 et prend fin le 31 mars 2013.

En améliorant vos compétences, vous rehaussez la valeur de la profession et contribuez collectivement au mieux-être de la société québécoise.



Ordre
des ingénieurs
du Québec

génie. Au Canada, Ingénieurs Canada est responsable de cette évaluation périodique des programmes de génie offerts au pays.

Pour qu'il y ait entente, les normes et procédures d'agrément de l'organisme étranger doivent être comparées aux nôtres et jugées similaires. Grâce à cette reconnaissance, l'Ordre des ingénieurs du Québec obtient en quelque sorte une garantie quant à la qualité de la formation reçue par les PFÉ. Les PFÉ titulaires d'un diplôme ayant fait l'objet d'une reconnaissance mutuelle pourront donc être considérés sur le même pied que les titulaires d'un diplôme québécois et, de ce fait, être exemptés d'examens de contrôle des connaissances. L'autre voie d'accès propose un processus plus détaillé, mais qui leur permettra également d'obtenir les permis d'ingénieur junior, puis d'ingénieur.

UNE ÉVALUATION RIGoureuse ET ÉQUITABLE

C'est le Comité des examinateurs, composé de 13 membres dont la spécialité reflète la variété des domaines du génie, qui évalue la formation de chaque candidat formé dans un pays avec lequel le Canada n'a pas conclu d'accord de reconnaissance.

À la suite de son étude, le Comité recommande de reconnaître la formation du candidat ou bien prescrit des examens que le candidat devra réussir pour se qualifier. Un PFÉ dont la formation est d'un contenu et d'un niveau comparables à celle des diplômés du Québec pourra se voir prescrire jusqu'à quatre examens techniques de contrôle des connaissances et un autre sur l'économie de l'ingénierie. Le nombre d'examens techniques peut être réduit selon que le PFÉ a poursuivi des études supérieures en génie, s'il y a lieu, et en fonction de l'expérience de travail pertinente, à la condition que celle-ci soit dûment attestée. Un PFÉ dont la formation n'est pas jugée d'un niveau équivalent à celle des diplômés du Québec pourra se voir prescrire jusqu'à 13 examens visant à tester et à compléter ses connaissances, et qu'il pourra remplacer en partie par des cours. Une fois que les examens et les cours sont réussis, le candidat a le droit de s'inscrire au tableau des membres de l'Ordre comme ingénieur junior.

« Chaque examen technique évalue des connaissances qui peuvent correspondre à deux ou trois cours universitaires, précise Louise Chétrit, adjointe à l'admission. Il s'agit donc d'une étape exigeante qui nécessite pour certains un retour aux études après plusieurs années. »

L'EXAMEN PROFESSIONNEL

Il faut distinguer les examens techniques, visant essentiellement à vérifier la qualité des connaissances des PFÉ, de l'examen professionnel. Ce dernier, que tous les demandeurs de permis — peu importe leur provenance — devront réussir, porte sur les lois et règlements liés à la pratique du génie, notamment sur le Code de déontologie des ingénieurs.

L'EXPÉRIENCE

Pour obtenir le permis d'ingénieur, le diplômé de l'étranger doit, comme le diplômé du Québec, faire la preuve qu'il a acquis trois années d'expérience pertinente, qui lui auront permis de se familiariser avec différentes facettes du travail d'ingénieur et

d'acquérir l'autonomie nécessaire pour exercer la profession. « Nous pouvons reconnaître une partie de l'expérience acquise avant l'arrivée au Canada, mais il faut toujours un minimum de 12 mois d'expérience de pratique au Canada », mentionne Sylvie Trépanier, adjointe à l'admission.

LA CONNAISSANCE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Comme les diplômés du Québec, les PFÉ doivent faire la preuve qu'il ont une connaissance du français appropriée à l'exercice de la profession. Si un candidat n'a pas étudié au moins trois ans en français au secondaire ou à l'université, il pourra démontrer sa compétence en réussissant les tests de français de l'Office québécois de la langue française.

En forte progression

En 2000-2001, les PFÉ comptaient pour 8,5 % des nouveaux inscrits au tableau de l'Ordre, soit 128 personnes sur un total de 1 509. Pour la période 2009-2010, cette proportion a bondi à 22,5 %, ou 652 PFÉ sur 2 893 nouveaux inscrits au tableau. En 2010, les PFÉ constituaient 10,5 % des membres exerçant la profession et ils ont déposé 30,3 % des demandes d'admission à l'Ordre.

DES MOYENS POUR FACILITER LA DÉMARCHÉ

« Le but de ce processus d'admission n'est pas de mettre des barrières, indique Bernard Cyr, mais de s'assurer de la valeur du candidat. Comme l'Ordre ne peut pas aller visiter toutes les universités d'où viennent les candidats pour évaluer dans quelle mesure leurs programmes en génie satisfont aux normes d'agrément auxquelles sont soumis les nôtres, nous avons recours à des examens techniques de contrôle pour évaluer les connaissances de ces candidats. »

Afin de faciliter la démarche des PFÉ, l'Ordre travaille actuellement à peaufiner son site Web pour rendre l'information plus facilement accessible et mieux les accompagner. Grâce au site Web, le PFÉ peut accéder à l'information requise pour monter un dossier complet avant de quitter son pays, ce qui accélérera beaucoup le processus, en particulier dans le cas des attestations d'emploi.

L'Ordre organise également des rencontres à Montréal au moins une fois par mois avec les nouveaux candidats afin de bien leur expliquer le cheminement pour l'obtention d'un permis. En plus, l'Ordre offre également une formation adaptée aux PFÉ afin d'avoir une bonne compréhension des compétences requises pour une intégration professionnelle réussie et une préparation adéquate pour son examen professionnel. « Pour certains PFÉ, la démarche peut paraître difficile, note Louise Chétrit. Ces rencontres leur montrent qu'ils ne sont pas seuls et que nous pouvons les appuyer. »

Bernard Cyr souhaite sensibiliser les employeurs. « Il est important que l'employeur comprenne que le PFÉ qu'il vient d'engager a été soumis à un processus rigoureux pour bien valider sa formation. Les personnes qui ont fait leurs études à l'étranger sont des gens bien formés qui peuvent apporter une contribution fort utile aux entreprises et aux organisations. » □

En 2009-2010, l'Ordre des ingénieurs du Québec a reçu plus de 3 000 demandes d'admission; 30 % provenaient de candidats formés à l'étranger. Il y a dix ans, en 2000-2001, les professionnels formés à l'étranger (PFÉ) ne représentaient que 20 % des demandeurs.

Par Jeanne Morazain

Qui sont les PFÉ?

Qui sont ces professionnels formés à l'étranger ? Pour tracer leur profil, il faut se référer aux données que compile l'Ordre. En date du 23 décembre 2010, 7 682 PFÉ étaient répertoriés. De ce nombre, 5 725 étaient membres de l'Ordre, 1 957 étaient candidats à l'admission. On constate sans surprise que la plupart d'entre eux habitent la grande région de Montréal. Les deux tiers environ sont établis dans l'île de Montréal. Suivent la rive-sud de Montréal, Laval, la région de Québec et de Chaudière-Appalaches et l'Estrie. Ils sont très peu présents ailleurs au Québec.

La répartition selon les groupes d'âge des 7 682 candidats et membres inscrits indique que la majorité, soit 34 %, a plus de 50 ans; 27 % ont entre 40 et 50 ans; 31 % ont entre 30 et 40 ans, et 8 % ont moins de 30 ans. Ce sont surtout des hommes (85 %) dont la langue de correspondance est le français (86 %).



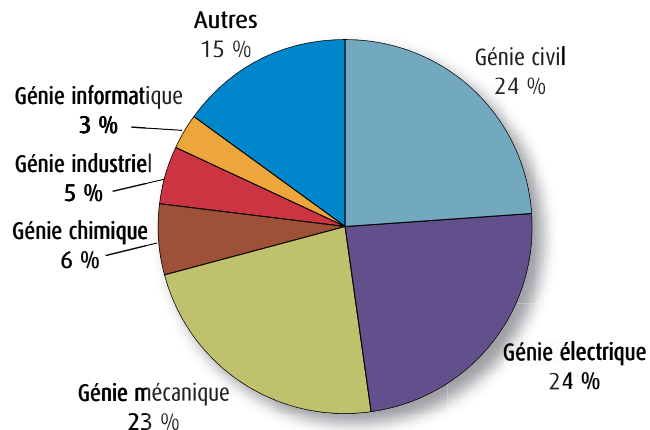
Trois spécialités regroupent près des trois quarts des PFÉ : le génie civil, le génie électrique et le génie mécanique, en proportion à peu près égale.

Enfin, le cinquième de tous les PFÉ, candidats et membres, est diplômé de la France. Les autres viennent de Roumanie (13 %), de l'Algérie (10 %), d'Égypte (8 %), de la Colombie et des États-Unis (4 % chacun), et du Liban (3 %). Plusieurs autres pays se partagent le reste du contingent.

DES OUTILS POUR AIDER LES PFÉ

En 2008, l'Ordre des ingénieurs et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles signaient un protocole d'entente visant à mettre sur pied un programme d'accompagnement des PFÉ. Cette initiative était justifiée par une augmentation marquée

RÉPARTITION DU DOMAINE DE PRATIQUE



Ausenco

Nous sommes une entreprise en pleine expansion ayant de grandes idées – un leader en ingénierie, en gestion de projet et en résolution de problèmes d'exploitation dans les secteurs des ressources et de l'énergie. Grâce à une combinaison unique de compétences et d'expertise nous réalisons des percées technologiques au profit de nos clients, dans divers environnements.

Notre groupe Minerais et Métaux désire accroître sa présence au Québec et dans l'est du Canada en se joignant à l'équipe déjà bien établie d'Ausenco Sandwell de Montréal.

Avec l'émergence de nouvelles opportunités au Québec et à travers le monde, nous recherchons des personnes hautement qualifiées qui désirent se joindre à notre équipe.

Si vous voulez en faire partie, nous vous offrons les postes suivants :

- Directeurs d'étude, manutention de vrac et minéralurgie
- Directeurs de projet
- Ingénieurs de projet
- Planificateur
- Spécialiste en contrôle des coûts
- Estimateur senior
- Ingénieurs en structure, mécanique et instrumentation
- Ingénieurs senior en manutention de matériaux en vrac
- Ingénieurs senior en procédé minéralurgique et en mécanique
- Concepteurs Autoplant

Pour de plus amples informations au sujet de l'emploi chez Ausenco et pour nous signifier votre intérêt, veuillez visiter notre site à l'adresse suivante : www.ausenco.com/page/Our_People/Available_Positions/Positions_at_Ausenco_Sandwell/

Nos gens sont notre force.

Joignez-vous à notre équipe dynamique.

www.ausenco.com

du nombre des demandes pour devenir membres de l'Ordre soumises par des diplômés étrangers. En effet, alors qu'en 1976 les demandes de permis provenant des PFÉ représentaient 9 % des demandes, cette proportion atteignait 28 % en 2006. De 2005 à 2010, le nombre de PFÉ candidats aux examens techniques affichait une hausse de 270 %.

La subvention versée à l'Ordre dans le cadre de cette entente a permis de mettre au point des outils d'information (documents de référence, modèles de documents, révision des pages Web propre à cette clientèle, etc.), de formation et d'accompagnement afin de faire connaître à ces nouveaux arrivants la profession d'ingénieur, le cadre réglementaire qui régit sa pratique ainsi que le contexte culturel particulier du Québec.

Plusieurs ressources sont mises à la disposition des PFÉ : on leur propose des rencontres et on leur fournit des documents d'information. Un cours sur le professionnalisme au Québec, qui s'appuie sur de nombreux cas concrets, est maintenant offert (voir l'article « Une formation pour améliorer l'intégration », p. 30-32). Les participants reçoivent par ordinateur toute l'aide dont ils ont besoin grâce à une plateforme électronique qui donne accès à l'ensemble du matériel pédagogique utilisé pendant la formation et leur permet de communiquer en tout temps avec les formateurs.

Les participants à la formation disposent également d'un didacticiel pour mieux se préparer à l'examen professionnel. Celui-ci épouse la forme et le contenu du véritable examen professionnel – 92 questions partagées entre 3 thèmes – et donne une bonne idée de sa complexité. Un candidat peut refaire le test autant de fois qu'il le désire ; le didacticiel valide ses réponses et lui donne des références à des textes permettant de corriger ses erreurs et de poursuivre son apprentissage. □



L'évolution de votre SIGNATURE

Utilisée par plus
de **200 FIRMES**
dans le domaine
de l'ingénierie
au Québec!

- ✓ Facile
- ✓ Rapide
- ✓ Économique
- ✓ Écologique
- ✓ Fiable
- ✓ Reconnue

Pour une présentation
de notre trousse de
signature numérique,
contactez-nous.

ingenieur.notarius.com
infoicp@notarius.com
1 888 588-0011

L'acte d'apposer sa signature sur un document ou une œuvre est un geste que l'humanité fait depuis des siècles à l'aide de différentes méthodes. Au 21^e siècle, la conduite des affaires se fait de plus en plus exclusivement sur support électronique. En conséquence, votre mode de signature ne se fait plus avec un stylo ou un traditionnel sceau encreur, mais plutôt à l'aide de technologies liant de manière irréfutable votre identité à vos documents électroniques en plus d'en protéger leur intégrité. Notarius vous aide à conférer le même degré d'authenticité à vos documents électroniques que conférait jadis votre signature manuscrite à vos documents papier.

La Trousse de signature numérique

- ✓ **PDF995** : Un convertisseur de fichiers PDF produit des fichiers conformes au standard d'archive PDF/A-1b afin de garantir la pérennité de vos documents.
- ✓ **ConsignO** : ConsignO optimise la signature de vos documents électroniques en format PDF, ce qui vous économise temps et argent.
- ✓ **Identité numérique de l'OIQ** : Le certificat numérique Entrust est la clé de vos identité et statut professionnel. Il confirme que vous êtes l'auteur du document et en protège l'intégrité.



Ordre
des ingénieurs
du Québec

Si vous créez et transmettez des documents PDF à vos clients, une signature numérique vous épargnera temps et argent!



Une formation pour améliorer l'intégration

Élaborée en collaboration avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, cette formation d'une vingtaine d'heures a pour objectif de permettre aux futurs ingénieurs de mieux se préparer à l'examen professionnel de l'Ordre. Elle est l'un des volets de la stratégie de l'Ordre pour mieux accueillir les professionnels formés à l'étranger (PFÉ).

« Ces professionnels viennent pour la plupart de pays où il n'y a pas de système professionnel qui encadre la pratique du génie à des fins de protection du public, ce qui ajoute à leur dépaysement », remarque Daniel Jolin, CRHA, agent de formation à l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Grâce à cette formation, qui n'est pas obligatoire, les futurs ingénieurs comprennent mieux les obligations et les responsabilités qui accompagnent le droit de pratiquer le génie qu'ils obtiendront éventuellement. « Le but n'est pas de les effrayer, mais de leur expliquer la raison d'être de notre système professionnel », précise Daniel Jolin.



Daniel Jolin, CRHA

BOUILLON DE CULTURES

Le programme comporte deux volets. Le premier porte sur la profession à proprement parler, alors que le second met l'accent sur les aspects culturels en milieu de travail.

Au cours de cette formation, les participants abordent divers sujets, dont le contexte général de la pratique de l'ingénierie au Canada et au Québec, les lois et règlements qui régissent l'exercice de la profession, l'éthique et la déontologie, etc. Ils réfléchissent également à l'influence de leur bagage culturel sur leurs façons de communiquer et sur la manière dont se vivent les communications au sein des organisations québécoises.

« Les formateurs amènent les gens à réfléchir sur les notions de culture, par exemple la façon dont nous établissons les relations interpersonnelles, dans notre société en général et dans le milieu de travail en particulier, ajoute Daniel Jolin. Cette activité aide les participants à mieux saisir leurs propres forces et à prendre conscience des facettes qu'ils doivent modifier pour mieux s'intégrer à la société et au marché du travail. »

Les participants acquièrent des connaissances transmises par des formateurs qui

Au cours de l'automne 2010, près de 100 professionnels formés en génie à l'étranger ont suivi une formation conçue spécialement pour les aider à mieux s'intégrer à la société québécoise et à la profession d'ingénieur.

Par Gilles Drouin

ont une expérience du génie au Québec et aussi à l'étranger. « Dans toute formation, la clé du succès, c'est le formateur, mentionne Daniel Jolin. La formation est une occasion d'échanger et de faire part de ses expériences. Les participants ont soif d'apprendre et il se crée une belle dynamique entre eux et les formateurs. » Les sessions de formation permettent de jeter les bases d'un réseau de contacts, tout en étant une source d'encouragement.

À compter de la session hiver-printemps 2011, des sessions d'examen professionnel sont intégrées au calendrier de la formation. D'ailleurs, en guise de préparation à cet examen, les participants peuvent se soumettre à un test pour évaluer leurs connaissances à l'aide d'un didacticiel mis à leur disposition dès la deuxième rencontre. Ce didacticiel comprend une banque de questions semblables à celles qui constituent l'examen professionnel. Après avoir rempli le questionnaire, le participant reçoit une rétroaction qui lui indique ses bonnes réponses, ses mauvaises réponses ainsi que la documentation à consulter pour trouver les bonnes réponses.

Par cette formation, l'Ordre veut contribuer à une meilleure intégration des professionnels formés en génie à l'étranger. L'Ordre a rencontré les responsables des ressources humaines de plusieurs organisations qui

Témoignages de candidats expérimentés

Les professionnels formés à l'étranger qui posent leur candidature afin d'obtenir le titre d'ingénieur au Québec sont bien souvent des gens expérimentés. C'est le cas des trois personnes qui ont accepté de témoigner de leur participation au programme de formation offert par l'Ordre.

Paul Amelinckx est originaire du Pérou ; il a choisi le Canada et Montréal pour offrir un environnement plus sécuritaire à sa famille et de meilleures possibilités d'avenir à ses enfants. Il juge très utile la formation que propose l'Ordre. « J'avais une idée plutôt rudimentaire du Québec, confie-t-il. Le cours nous donne une meilleure vue d'ensemble. » Paul Amelinckx comprend maintenant mieux le processus d'admission à l'Ordre. « J'ai pu également faire un bilan personnel et établir un plan d'action. »

Pour ce titulaire d'un baccalauréat en génie mécanique, reconnu comme ingénieur dans son pays d'origine, également titulaire d'une certification en tant que PMP (*Project Management Professional*) et détenteur d'une expérience internationale dans des entreprises d'envergure, l'intégration au monde du génie québécois n'est pas facile. Il travaille depuis août 2009 comme concepteur mécanique pour une firme de Montréal. Il s'agit d'un poste de technicien dans une entreprise qui ne compte aucun ingénieur pouvant encadrer son travail. « Ce n'est pas facile de trouver un emploi en faisant valoir le titre d'ingénieur junior à 49 ans. Les gens s'attendent à voir un jeune professionnel. Ils ne comprennent pas toujours que j'ai plus de 25 ans d'expérience et je n'ai pas souvent la chance de démontrer que je peux apporter une plus-value. C'est une barrière mentale un peu difficile à surmonter. Il faudrait peut-être que l'Ordre sensibilise les employeurs à cette question. »



Gérard Zanchi, ing. jr

Gérard Zanchi est au Québec depuis l'été 2010. D'origine française, il apporte avec lui un bagage d'une vingtaine d'années dans le domaine de l'énergie. Son arrivée au Québec est l'occasion de démarrer une autre expérience professionnelle et de permettre à ses deux enfants de découvrir un contexte culturel différent, d'autres façons de vivre.

« La formation est équilibrée, on y parle de l'Ordre, de l'intégration et des différences culturelles », indique Gérard Zanchi. Au cours de la formation, il rencontre d'autres PFÉ ainsi que des gens qui travaillent à l'Ordre. « J'ai pu vérifier mes connaissances sur le Québec », dit celui qui a fait la démarche pour devenir ingénieur junior depuis la France avant la signature de l'entente de réciprocité avec le Québec. Actuellement, il suit l'Executive MBA, un programme donné conjointement par l'Université McGill et HEC Montréal, et il commence sa recherche d'emploi.

D'origine ukrainienne et diplômée en génie civil dans son pays, Olena Averchyna possède une expérience internationale enviable : elle a acquis environ la moitié de ses 11 années d'expérience à l'étranger, en Côte d'Ivoire notamment. Elle a quitté ce pays en raison du climat politique instable, et est venue s'établir au Canada en 2007.

« J'ai suivi la formation de l'Ordre pour en apprendre plus sur le processus d'admission et sur les façons de mieux s'intégrer au milieu professionnel québécois. C'est aussi un bon moyen de se préparer à l'examen professionnel. La formation est utile pour un nouvel arrivant. La partie qui porte sur la culture est très intéressante. J'ai appris beaucoup sur les relations entre les personnes au sein d'une équipe de travail, bien que je sois habituée à travailler avec des gens de cultures étrangères. » Elle travaille actuellement comme estimatrice chez SNC-Lavalin.



Paul Amelinckx, ing. jr



Olena Averchyna

L'Ordre est présentement à la recherche d'un inspecteur portant sur les compétences



L'Ordre est présentement à la recherche d'un ingénieur afin de compléter l'équipe d'inspecteurs qui agissent dans le cadre du Programme de surveillance générale de l'exercice de la profession.

À titre de travailleur autonome, vous serez appuyé par une équipe de travail dynamique qui contribue à assurer la protection du public en contrôlant l'exercice de la profession.

FONCTIONS

Vous aurez la responsabilité d'effectuer la vérification des dossiers, des livres et des registres d'ingénieurs à leur lieu de travail, conformément au Programme de surveillance générale de l'exercice de la profession approuvé par le Conseil d'administration de l'Ordre.

Ces inspections devront être réalisées sur demande partout au Québec, mais plus particulièrement dans la région de Montréal. Ce poste est sous la supervision du coordonnateur des inspections portant sur la compétence et secrétaire suppléant du Comité d'inspection professionnelle.

EXIGENCES

Vous êtes ingénieur (membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec).

Vous avez une formation en génie civil.

Vous avez un minimum de 10 ans d'expérience dans le domaine des charpentes et des fondations.

Vous êtes prêt à voyager au Québec.

Vous êtes la personne que nous recherchons pour vous joindre à l'équipe du Service de la surveillance et de l'amélioration de l'exercice de la Direction des affaires professionnelles.

Pour de plus amples informations, rendez-vous au : http://www.oiq.qc.ca/offres_emploi.html

emploient des ingénieurs afin de faire connaître ce programme de formation. La rencontre avait aussi pour but de sensibiliser les entreprises au rôle qu'elles peuvent jouer dans l'intégration des PFÉ aspirant au titre d'ingénieur. « Les employeurs sont en mesure de faciliter cette intégration des nouveaux arrivants et ils peuvent également mettre en place une bonne gestion de la diversité culturelle », conclut Daniel Jolin. □

Des formateurs tournés vers le monde

Professeur en génie de carrière à l'Université de Sherbrooke, l'ingénieur Richard Thibault n'a pas hésité à participer à la conception de l'activité de formation offerte aux PFÉ. « Je me suis toujours intéressé à la dimension humaine du génie ainsi qu'aux questions éthiques, déclare-t-il. La première préoccupation des PFÉ est de se trouver un boulot à la mesure de leur formation. » Certains viennent d'une culture plus collectiviste que la nôtre et ils doivent apprendre à « vendre » leurs compétences et leurs réalisations en entrevue plutôt que les résultats d'un travail d'équipe. Il estime que les immigrants ont un potentiel énorme.



Richard Thibault, ing.



Fayez Gennaoui, ing.

Originaire d'Égypte et arrivé au Québec il y a 37 ans, l'ingénieur Fayez Gennaoui connaît bien le défi d'intégration des PFÉ. Il l'a relevé en menant une longue carrière à Hydro-Québec et c'est avec enthousiasme qu'il partage aujourd'hui son expérience avec les PFÉ. « Le cours leur procure certes une bonne préparation à l'examen professionnel, mais surtout une démystification de la façon dont le génie se pratique au Québec, signale M. Gennaoui. On parle beaucoup de la façon dont les gens interagissent. Ces discussions leur procurent une compréhension en accéléré de leur nouveau milieu de travail, ce qui est très apprécié. »

L'ingénieur Denis Therrien a accompli divers mandats requérant une coordination internationale et il possède une vaste expérience dans le domaine industriel. « En travaillant à l'étranger, souligne-t-il, je me suis intéressé aux différences culturelles, et j'ai découvert que j'étais capable de m'adapter et de mener des projets dans un contexte culturel différent. » Il met à profit cette expérience dans son travail de formation des PFÉ. « J'espère contribuer à faciliter leur intégration au Québec et à nos pratiques professionnelles, mentionne-t-il. Ils ont un fort potentiel dont le Québec n'a pas les moyens de se passer. »



Denis Therrien, ing.

INSCRIPTION ANNUELLE

LE DÉCOMPTE EST COMMENCÉ!

LE 31 MARS 2011, AU PLUS TARD



**Plus que quelques jours
pour renouveler votre
inscription annuelle à
l'Ordre des ingénieurs
du Québec...**

FAITES VITE!

Évitez d'avoir à payer des frais de réinscription équivalant à 50 % du montant de votre cotisation et, plus important encore, conservez le droit d'utiliser votre titre et d'exercer votre profession en restant inscrit au tableau de l'Ordre.

Inscrivez-vous en ligne au www.membres.oiq.qc.ca avant le **15 MARS 2011** et courez la chance de gagner **L'UNE DES 5 CARTES CADEAUX DE 1 000 \$** en matériel électronique et informatique.

De plus, pour une première inscription en ligne, vous êtes admissible à un autre tirage de **5 cartes cadeaux de 500 \$***.

* Consultez le règlement du concours sur le site Internet de l'Ordre au www.oiq.qc.ca.

FAITES D'UNE PIERRE DEUX COUPS : CONTRIBUEZ À LA FONDATION!

La première campagne de souscription de la nouvelle Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec s'annonce des plus positives. Au moment de votre inscription, profitez-en pour faire un don et visiter le site de la Fondation au www.foiq.qc.ca.

**Contribuez à assurer la relève de la profession
et devenez un partenaire de génie!**

M'INSCRIRE RAPIDEMENT EN 2011

C'est gagnant!



Ordre
des ingénieurs
du Québec

L'INGÉNIEUR, DE CONCEPTEUR À LEADER

PROGRAMME

JEUDI 12 MAI 2011

- 7 h 30 à 8 h 30** Inscription et déjeuner
- 8 h 30 à 11 h 30** **Atelier A : L'éthique en pratique : pourquoi, quand, comment ?**
- Atelier B : Gestionnaire de projet, devenez vraiment compétent !**
- Atelier C : Une recette gagnante : prévenir les accidents dès la conception**
- Atelier D : Le leadership ou être intelligent dans l'action**
- Atelier E : À nouvelle gestion, nouvelle communication !**
- 12 h à 13 h 30** **Dîner-conférence :**
Dans l'enfer de Port-au-Prince
Conférencier : Marc Perreault, ing.
- 14 h à 17 h** **Atelier F : Le dilemme de l'ingénieur salarié : respect de la déontologie ou loyauté envers l'employeur**
- Atelier G : Documents d'ingénierie : des règles à maîtriser, non à improviser**
- Atelier H : Comment optimiser le travail en équipe ?**
- Atelier I : Les affectations internationales : pour partir du bon pied !**
- Atelier J : La rétroaction, ou l'art de l'influence**
- 17 h** **Cocktail des retrouvailles**
- 18 h 30** **Gala de l'excellence**
Animation : Alain Choquette, magicien

VENDREDI 13 MAI 2011

- 7 h 30 à 8 h 30** Inscription et déjeuner
- 8 h 30 à 11 h 30** **Atelier K : Le conflit d'intérêts... et vous !**
- Atelier L : La gestion de la qualité évolue, et vous ?**
- Atelier M : Différends et conflits : apprenez à les résoudre !**
- Atelier N : Contrôler les risques sur le terrain, c'est possible !**
- 12 h à 13 h 30** **Dîner-conférence :**
Attitude, passion et détermination
Conférencière : Chantal Petitclerc
- 14 h à 17 h** **Atelier O : Un cadeau... J'accepte ou pas ? J'en donne ou pas ?**
- Atelier P : Les approches TRIZ et C-K : soyez inventif face aux problèmes techniques !**
- Atelier Q : Parler en public ou l'art de vendre une idée**
- Atelier R : En période de changement ? Profitez-en pour progresser !**

**Pour information complète et inscription,
rendez-vous au www.membres.oiq.qc.ca**



RÈGLEMENT SUR LA FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE DES INGÉNIEURS

En vous inscrivant au Colloque de l'Ordre, vous prenez une longueur d'avance !

Le Règlement sur la formation continue obligatoire des ingénieurs est en vigueur depuis le 27 janvier 2011. Dorénavant, tout membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec devra accumuler au moins 30 heures de formation continue au cours d'une période de référence de deux ans. La première période de référence débutera le 1^{er} avril 2011. Les ateliers du Colloque de l'Ordre sont des activités de formation admissibles qui vous permettront d'accumuler des heures aux fins du Règlement.

En vous inscrivant au Colloque de l'Ordre, vous prenez une longueur d'avance !

GALA DE L'EXCELLENCE JEUDI 12 MAI 2011



Animation :
Alain Choquette,
magicien

Le Gala de l'excellence est un moment fort de notre rendez-vous annuel. Présenté en plein cœur du Colloque, il vise à rendre hommage à la profession en soulignant l'excellence et le talent d'ingénieurs et d'étudiants en génie qui nous ont éblouis cette année.

Venez saluer les lauréats 2011 lors de cet événement unique !

- Grand Prix d'excellence
- Prix Génie innovation
- Prix universitaire du Mérite
- Bourse d'excellence aux études supérieures
- Et encore plus...

Une soirée à ne pas manquer,
le jeudi 12 mai 2011 à partir de 18 h 30.

DÎNER-CONFÉRENCE JEUDI 12 MAI 2011



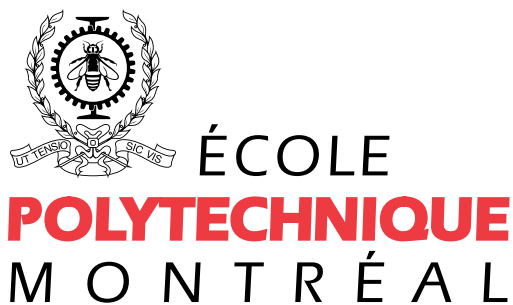
Conférencier :
Marc Perreault, ing.

Dans l'enfer de Port-au-Prince

Le 12 janvier 2010, Marc Perreault, ingénieur spécialisé en ponts et ouvrages d'art pour SM International, arrive à Port-au-Prince accompagné de son collègue Serge Marcil, ancien député libéral. Les deux hommes en mission d'affaires se rendent à l'hôtel Montana. À 16 h 53, un séisme sème la mort et la destruction dans la capitale haïtienne. Personne ne reverra Serge Marcil vivant. Blessé, Marc Perreault revient à lui sous des tonnes de décombres.

Coincé, accablé de douleur et soumis à la peur de mourir écrasé, Marc Perreault puise son courage dans la méditation et la foi. Voici le témoignage émouvant d'un homme ordinaire ayant survécu à une expérience terrifiante. Un homme qui, en dépit des séquelles qui l'incommodent encore, savoure chaque moment avec ferveur et gratitude.

L'Ordre des ingénieurs du Québec remercie
son commanditaire présentateur :



L'Ordre des ingénieurs du Québec remercie
ses partenaires institutionnels :



Ingénieurs Canada est le nom commercial
utilisé par le Conseil canadien des ingénieurs

et



L'Ordre des ingénieurs du Québec remercie ses principaux commanditaires :



LOI DU 1 % : Pour les employeurs, les coûts associés à la participation aux activités de formation de l'Ordre des ingénieurs du Québec sont admissibles aux fins du crédit d'impôt en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

IL Y A UNE PLACE POUR EUX EN GÉNIE... À VOUS DE LES CONVAINCRE !

La promotion de la profession auprès du public et des jeunes en particulier est une constante des plans stratégiques de l'Ordre des ingénieurs du Québec, qui, cette année encore, ne manquera pas de participer à de nombreuses manifestations et de parrainer des activités rassembleuses de la population étudiante. L'objectif de toutes ces interventions et de la présence massive de l'Ordre des ingénieurs du Québec dans des lieux fréquentés par les adolescents, comme les salons carrières et de l'éducation, est d'attirer la relève dans nos rangs.

Le Conseil d'administration de l'Ordre a approuvé, pour 2011, le plan d'action proposé par le Comité de promotion et de valorisation de la profession. Ce plan répond aux attentes de nos membres, notamment pour la sensibilisation des jeunes filles, qui représentent l'un de nos publics privilégiés.

Cependant, il apparaît au fil du temps que, si les actions menées par l'Ordre et ses Sections régionales portent leurs fruits pour donner aux jeunes le goût des sciences et des techniques, la meilleure solution pour les inciter à embrasser une carrière d'ingénieur repose entre les mains de chacun d'entre nous.

Ambassadeur de son entreprise auprès de son client, l'ingénieur est aussi le meilleur représentant de sa profession, de toutes les femmes et de tous les hommes prêts à servir les autres, à répondre aux besoins et aux choix de la société pour la faire progresser, à s'engager auprès des jeunes pour susciter des carrières en science et génie.

L'ingénieur est la personne la mieux placée pour faire découvrir des métiers passionnants, ceux qui existent déjà, d'autres qui émergent et vont prendre de l'ampleur, ainsi que toute la richesse de leurs missions, variées mais souvent méconnues, dans tous les secteurs d'activité.

La promotion de la profession d'ingénieur au quotidien et son avancement dans tous les milieux font partie de l'engagement social, l'une des quatre valeurs fondamentales de la profession, et les efforts de tous sont les bienvenus pour que les jeunes sachent qu'il y a une place pour eux en ingénierie.

Cet engagement professionnel peut concrètement se manifester de diverses manières. Chaque membre peut devenir un ambassadeur pour expliquer et faire comprendre la nature et les réalités du travail de l'ingénieur, la contribution de la profession aux réflexions des pouvoirs publics, des entreprises, des institutions et des écoles, et son rôle dans l'évolution de la société.

« Participer aujourd'hui à la diffusion de l'information sur notre profession fait partie de l'engagement de nos membres », rappelle Maud Cohen, ing., présidente de l'Ordre des ingénieurs

Il ne faut jamais perdre de vue que c'est par la connaissance que viendra la reconnaissance de notre profession et qu'elle est l'affaire de toutes et de tous.

du Québec, qui s'empresse d'ajouter « qu'il est temps que chacun donne bénévolement de son temps, en plus des actions concertées qui sont entreprises au nom de notre organisation dans toute la province. Il existe plusieurs façons de contribuer à notre visibilité professionnelle et j'invite tous nos membres à agir auprès des jeunes, dont leurs propres enfants, s'ils sont parents d'adolescents, et leurs amis. En prêchant par l'exemple dans son entourage immédiat, il est ensuite plus facile de se lancer dans une nouvelle approche, d'élargir le cercle, d'être à l'écoute des jeunes en quête d'orientation professionnelle et de les guider, car les initiatives individuelles commencent à foisonner pour les aider. »

Ainsi, en tant que parents, évoquer votre profession à la maison s'inscrit dans cette perspective. Des études, menées en Europe et aux États-Unis, ont montré que les enfants n'étaient souvent pas en mesure de décrire le métier de leurs parents, ce qui a donné naissance à l'opération « Emmenez vos enfants au travail » (*Bring your child to work day*) de l'autre côté de la frontière. Les ingénieurs n'échappent pas à ce constat et le Mois national du génie, qui se déroulera en mars, est une excellente occasion pour les membres d'amener leurs enfants sur leur lieu de travail.

Par ailleurs, Internet est un média très prisé des adolescents qui offre à nos membres la possibilité de promouvoir la profession.

Depuis près de 10 ans, Bruno Lavoie, ingénieur en génie électrique spécialisé dans la conception de produits électroniques chez Miranda Technologies, est ainsi devenu « cybermentor » pour des jeunes de 14 ans et plus qui ont besoin d'aide pour faire un choix de carrière. Inscrit comme professionnel sur le site du cybermentorat Academos (academos.qc.ca), Bruno Lavoie échange des messages avec des étudiants en 3^e année du secondaire qui commencent à s'interroger avec sérieux sur leur avenir ou qui doivent rendre un devoir pour leur programme de projet personnel d'orientation (PPO). « Avant que les étudiants rencontrent leur conseiller d'orientation, je peux recevoir

Les sacs gonflables

quatre ou cinq courriels par semaine. Selon leurs questions, il me faut de 2 à 20 min pour leur répondre», explique l'ingénieur, avant de poursuivre que «hormis des demandes plus ou moins précises pour un PPO, on s'aperçoit que les jeunes sont "dans le brouillard", qu'ils ont besoin d'être guidés, notamment pour ne pas prendre de mauvaises décisions. Par mes réponses, je leur donne une meilleure idée de ce qui les attend, tant pour les aiguiller dans leurs études et les programmes offerts, que sur la profession elle-même, telle qu'ils la vivront au quotidien, c'est-à-dire ses diverses facettes, l'environnement de travail, les rémunérations...»

Si la profession d'ingénieur est reconnue, les jeunes en méconnaissent souvent les réalités, et quelques minutes par semaine suffisent à créer un lien avec ce public pour montrer que le génie est accessible, fondamentalement utile et qu'il s'accorde au féminin.

De son côté, l'organisme sans but lucratif MR3 Montréal Relève propose le projet Classe Affaires (projetclasseaffaires.ca) et mise sur des stages pour que les jeunes explorent des carrières et fassent des choix éclairés. «Le programme Classes Affaires fête cette année son 10^e anniversaire. Depuis son lancement – sous la forme d'un projet pilote avec une école et une vingtaine de jeunes stagiaires –, près de 8 000 jeunes de 3^e et 4^e années du secondaire provenant de 27 écoles publiques de Montréal ont effectué des stages exploratoires de 5 jours dans une multitude d'entreprises», souligne Frédéric Viossat, responsable des partenariats pour cet organisme. «Dès le mois de février, les étudiants intéressés par le génie pourront consulter sur notre site une page entièrement consacrée à ces professions et nous sommes prêts à organiser en période estivale des stages à la discrétion des entreprises quant à la semaine et au nombre d'étudiants qu'elles voudraient bien accueillir. L'été dernier, l'un de nos étudiants, désireux de mieux connaître les nouvelles technologies, a ainsi été mentoré par deux ingénieurs : il a passé trois jours chez SNC-Lavalin, puis les deux suivants au Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ). Ce fut une expérience enrichissante pour tous, surtout pour ce jeune qui a pu découvrir "sur le terrain" ce qui constituait les technologies de l'information et de la communication.»

En recevant cet été un étudiant du secondaire en stage dans leur entreprise, les membres auront le loisir de dévoiler la variété des tâches qui incombent à l'ingénieur.

Il ne faut jamais perdre de vue que c'est par la connaissance que viendra la reconnaissance de notre profession et qu'elle est l'affaire de toutes et de tous.

Soucieuse d'offrir à ses clients un service exceptionnel, TD Assurance Meloche Monnex vous offre ces conseils de sécurité.

- Les enfants en bas âge ne doivent jamais s'asseoir sur le siège avant d'un véhicule équipé de sacs gonflables. Les jeunes enfants et les bébés doivent prendre place dans un siège d'auto adapté à leur âge et à leur taille.
- Les enfants de 12 ans ou moins doivent toujours s'asseoir à l'arrière, ceinture bouclée.
- Les sièges d'auto pour enfants doivent être correctement installés et arrimés aux points d'ancrage du véhicule.

Soyez responsable et prenez des précautions élémentaires

- Tous les sacs gonflables, anciens et nouveaux, peuvent causer des blessures ou la mort. Faites preuve de bon sens.
- Tous les occupants d'un véhicule muni de sacs gonflables doivent savoir ceci :
- **Les sièges avant doivent être reculés au maximum!**
- **Tout le monde doit porter sa ceinture!**
- **Les enfants doivent toujours s'asseoir à l'arrière!**

Pour plus d'information, composez ce numéro réservé aux membres de l'OIQ :

1 877 818 6220

www.melochemonnex.com/oiq



TD Assurance Meloche Monnex est le nom d'affaires de SÉCURITÉ NATIONALE COMPAGNIE D'ASSURANCE, laquelle souscrit le programme d'assurances habitation et auto. Le programme est distribué par Meloche Monnex assurance et services financiers inc. au Québec et par Meloche Monnex services financiers inc. dans le reste du Canada.

En raison des lois provinciales, notre programme d'assurances auto n'est pas offert en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Saskatchewan.

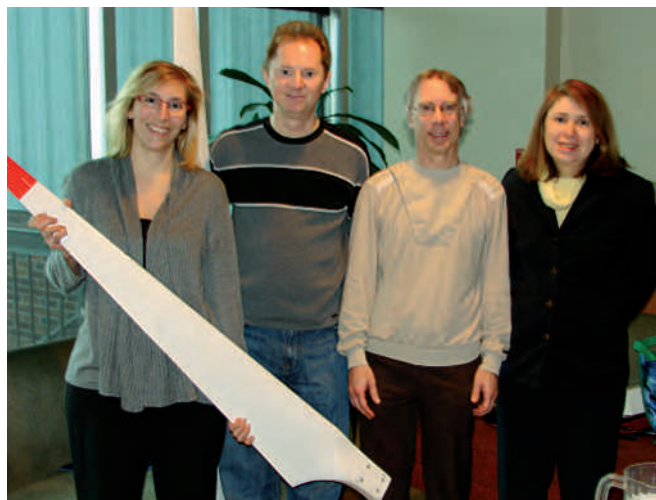
^{MD}/Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou d'une filiale en propriété exclusive au Canada et/ou dans d'autres pays. Sources d'information : Smart Motorist, Transports Canada (www.tc.gc.ca/roadsafety), Conseil canadien de la sécurité.

Formations sur les énergies renouvelables

Des ingénieurs de la Section régionale Laval-Laurentides ont eu la chance de suivre trois formations sur les énergies renouvelables les 6, 13 et 27 février dernier. La première journée portait sur les panneaux solaires photovoltaïques, la seconde, sur les éoliennes, et la troisième, sur les panneaux solaires thermiques.

L'activité était organisée par M^{me} Caroline Piché, ing., administratrice bénévole de la Section régionale Laval-Laurentides. Les formations ont été données par l'École des énergies alternatives du Québec. Les formateurs étaient MM. Jean-Pierre Desjardins, chargé de cours à l'Université du Québec à Montréal, et Jean Pelletier, distributeur de produits d'énergie renouvelable (Sol-Air Québec). Le tout s'est déroulé au Carrefour Multisports de Laval.

Le but de ces formations était de permettre aux participantes et participants de se familiariser avec les technologies existantes, les types d'équipement, le montage, le dimensionnement et l'évaluation économique d'un projet, pour un usage de type résidentiel.



Dans l'ordre habituel : M^{me} Caroline Piché, ing., M. Jean Pelletier, M. Jean-Pierre Desjardins et M^{me} Micheline Bétournay, ing.

Régionale des ingénieurs de Montréal

Comité Femmes en ingénierie

Le Comité Femmes en ingénierie de l'Ordre des ingénieurs du Québec a pour mandat de promouvoir le génie auprès des femmes. Dans le but de favoriser les échanges entre les ingénieures, de créer un réseau de solidarité entre elles, de les renseigner sur divers sujets et de faire connaître le travail et l'expérience de certaines ingénieures, le Comité Femmes en ingénierie de la Régionale des ingénieurs de Montréal (RIM) organise des conférences et des activités. Au cours des derniers mois, le Comité a proposé un grand nombre de conférences.

Diane Riopel, ing., spécialiste en génie industriel, cofondatrice et titulaire principale de la Chaire Marianne-Mareschal – une chaire instituée en 1998 par l'École Polytechnique pour la promotion du génie auprès des femmes –, a ainsi été invitée à présenter sa carrière et son cheminement d'ingénieure. Elle a notamment expliqué de quelle façon elle exerce son leadership.

Le Comité a aussi organisé deux conférences sur la gestion du patrimoine familial.

Ranni Najib, directeur, développement des affaires dans l'unité de développement des alliances et des affinités à la Banque Nationale de Montréal, a pour sa part parlé des régimes de retraite, des types de régimes qui sont inclus dans le patrimoine familial, de l'épargne-retraite (REER), des conventions de rentes complémentaires pour les hauts salariés et des contrats non enregistrés de rentes.

Marina Christina Murgea, notaire et conseillère juridique, a fait la distinction entre les biens qui font partie du patrimoine familial et ceux qui en sont exclus. Elle a abordé la question du partage au moment du décès, de la séparation légale, du divorce ou de la dissolution de l'union civile. Elle a expliqué comment le patrimoine familial a préséance sur les testaments et les clauses testamentaires, et a indiqué de quelle manière établir la valeur partageable.

Sonia Cotera, ing., jr, vice-présidente de la RIM et directrice du Comité Femmes en ingénierie de la RIM (de même que Souad Benali) a pris l'initiative de réunir des ingénieures pour traiter des responsabilités de l'ingénieur citoyen, de l'ingénieur entrepreneur et de l'ingénieur municipal en matière de sécurité routière.



Randonnée au Parc-nature du Bois-de-l'Île-Bizard

Elle a porté son choix sur quatre ingénieures :

- Chantal Dagenais, ing., titulaire d'une maîtrise en ingénierie, directrice de projets en sécurité routière à Cima+. Présentement, Chantal Dagenais a assisté la Ville de Montréal dans la rédaction du guide de conception des rues de Montréal et a participé à l'établissement des orientations du Bureau de la sécurité des déplacements.
- Suzanne Demeules, ing., titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées. Suzanne Demeules travaille pour Cima+ à titre de chef de service pour le département du génie des déplacements. Elle dirige actuellement, entre autres, des projets relatifs au transport en commun, à la sécurité, aux feux de circulation et à la mobilité durable.
- Nancy Badeau, ing., titulaire d'une maîtrise en sciences appliquées, chef d'équipe au sein du Bureau de la sécurité des déplacements de la Ville de Montréal. Nancy Badeau a pour mandat d'élaborer, d'analyser et d'implanter des stratégies

d'intervention pour améliorer la sécurité des déplacements sur le territoire de Montréal.

- Dominique Sorel, ing., titulaire d'une maîtrise en sciences. Dominique Sorel est hydrogéologue et travaille chez S.S. Papadopoulos & Associates. En tant que citoyenne engagée, elle s'emploie à améliorer la sécurité des piétons dans son quartier et se préoccupe de la qualité de l'environnement dans lequel grandit sa famille.

Les conférencières ont parlé de leurs expériences respectives dans la réalisation de projets en sécurité routière : planification du transport, circulation et aménagements routiers, signalisation et feux de circulation. Elles ont aussi souligné l'importance de la participation des citoyens afin d'améliorer la sécurité des piétons en milieu urbain.

Les conférences s'achèvent toujours par des discussions entre les participants et les invités pour renforcer les liens professionnels et le réseautage.



Des gens de projets Des gens de génie

Hatch, c'est une équipe de plus de 8 000 professionnels répartis dans 65 bureaux situés partout au monde. Grâce à eux, nous sommes un chef de file mondial dans le domaine du génie-conseil, notamment dans les secteurs des mines et métaux, des infrastructures et de l'énergie.

Nous sommes fiers d'être présents au Québec depuis plus de 55 ans.



Mélanie Kahle, ing.
Hatch Montréal

**Joignez-vous à notre équipe
Travaillez avec les meilleurs**
www.hatchltee.com

Trois femmes, une passion... le génie

Le nombre de femmes qui optent pour l'ingénierie a considérablement augmenté au fil des décennies. N'empêche : en 2011, les femmes ingénieures se retrouvent encore souvent plongées dans un monde composé principalement d'hommes. Comment vivent-elles leur expérience ?

« Très bien ! », nous ont répondu séparément trois jeunes diplômées en génie aux parcours très différents.

Valérie Tremblay est ingénieure en génie civil depuis tout juste un an. Détentrice d'une maîtrise en traitement de l'eau, elle est chargée de projet dans des usines de traitement d'eau potable et d'eaux usées chez SNC-Lavalin. Appelée à voyager partout dans la province, elle fréquente des milieux de travail presque exclusivement masculins. « Je n'ai jamais eu l'impression d'être mal jugée parce que je suis une femme. J'ai dû apprendre à faire ma place, c'est vrai, mais seulement parce que je suis jeune. Il suffit d'agir avec naturel et d'avoir confiance en ses moyens. Mon entourage a vite reconnu mes compétences », confie-t-elle.

Également inscrite au tableau de l'Ordre en 2010, l'ingénieure de production Gisèle Tong travaille pour Suncor depuis cinq ans. Spécialisée en génie chimique, elle veille au bon déroulement des activités courantes d'une raffinerie, un univers très majoritairement composé d'hommes. « Je ne vis aucun problème lié au fait d'être une femme et je crois sincèrement qu'aucune femme ne devrait se laisser arrêter par ce facteur. Le sexe n'est pas un critère de compétence ! »

À l'université, Gisèle et Valérie ont fréquenté des salles de cours où la proportion d'hommes et de femmes était plus équilibrée qu'en milieu de travail.

De son côté, Chantale Simard a été surprise à son arrivée au cégep : « Je savais que l'informatique attirait plus les hommes, mais pas à ce point. Dans ma classe, nous n'étions que deux femmes sur 30 étudiants ! Je trouve dommage que les femmes ne s'intéressent pas davantage aux technologies de l'information. C'est pourtant un domaine d'avenir qui fait appel à la logique, une science dans laquelle nous, les femmes, performons souvent bien. »

Toutes trois notent en riant que si, par moments, le fait d'être une femme crée une différence, c'est souvent agréable. « On m'offre de porter mon coffre à outils... », relate Gisèle Tong.

ET LE JUNIORAT, QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Chantale Simard ne détient pas encore son titre d'ingénieur. Diplômée en génie logiciel depuis décembre dernier, elle occupe un poste d'analyste programmeur chez Bell Canada, un emploi qu'elle aime beaucoup.

Fera-t-elle son juniorat ? « J'y ai longtemps réfléchi et j'ai décidé de faire ma demande d'inscription. J'ai opté pour le génie parce que j'aime la gestion de projet, ce que ne m'aurait pas appris un baccalauréat en informatique. Le juniorat

« Ils voient d'abord ma jeunesse ; puis, quand ils apprennent que je suis ingénieure, ils ont aussitôt confiance. Le titre parle pour moi. »

m'apportera de la crédibilité et m'ouvrira des portes. Je crois que je peux aussi y apprendre beaucoup de choses. »

Le juniorat comme occasion d'apprentissage, voilà ce que retient Gisèle Tong de cette étape qu'elle a trouvée très enrichissante. « Avant de commencer, je me demandais à quoi cela pouvait servir. J'ai rapidement compris qu'à la fin de nos cours, on se retrouve un peu comme sur une plage : on voit l'eau, mais on ne sait pas si elle est chaude ou froide. Le juniorat permet de mettre le pied à l'eau : j'y ai appris à travailler et à comprendre la dynamique des relations de travail. Il m'a aussi donné l'occasion d'appliquer mes connaissances et d'aborder de vrais problèmes sous la supervision d'un ingénieur d'expérience. »

Valérie Tremblay garde aussi de bons souvenirs du juniorat. « Dès le départ, on m'a fait confiance. J'avais une excellente relation avec mon superviseur, qui était aussi mon directeur. Ce fut pour moi une période importante et utile pendant laquelle j'ai pu faire le point sur mes connaissances. Je dirais que c'est une étape essentielle. Mais pour que la collaboration soit pleinement fructueuse, il faut que l'ingénieur junior et le superviseur investissent le temps et l'énergie nécessaires. »

UN TITRE ÉLOQUENT

Respectivement âgées de 28, 25 et 27 ans, Valérie, Chantale et Gisèle occupent leur emploi actuel depuis la fin de leurs études ou de leur juniorat. Le titre d'ingénieure a-t-il apporté une plus-value aux deux consœurs membres de l'Ordre ?

Gisèle Tong répond sans hésitation : « Je me sens plus complète avec le titre d'ingénieure. Je peux signer et sceller mes plans. Bref, je suis plus indépendante. »

Valérie Tremblay abonde dans le même sens : « Grâce au titre, je peux mener mes projets de manière autonome et assumer des responsabilités professionnelles. Je n'ai plus besoin qu'un ingénieur vérifie ce que je fais. Cela crée aussi une différence chez les nouveaux clients : ils voient d'abord ma jeunesse ; puis, quand ils apprennent que je suis ingénieure, ils ont aussitôt confiance. Le titre parle pour moi. »

Des propos qui ont de quoi encourager Chantale Simard et toutes les aspirantes au titre !

MARS, MOIS NATIONAL DU GÉNIE

TOUTES NOS FÉLICITATIONS AUX 1 934 NOUVEAUX INGÉNIEURS !



Compétence
Responsabilité
Sens de l'éthique
Engagement social

**NOS VALEURS
AU SERVICE DES
QUÉBÉCOIS**

WWW.OIQ.QC.CA

Ordre
des ingénieurs
du Québec



Sauriez-vous reconnaître un conflit d'intérêts ?

L'expression « conflit d'intérêts » circule abondamment dans les conversations depuis quelque temps ; pourtant, elle paraît difficile à définir. Certaines questions se posent à l'égard de cette notion un peu floue : qu'est-ce qu'un conflit d'intérêts et comment le reconnaître ? y a-t-il plusieurs sortes de conflits ? à quoi le terme « intérêts » fait-il référence au juste ?

D'entrée de jeu, nous vous proposons une définition du conflit d'intérêts, élaborée à partir de différentes sources¹ :

Situation dans laquelle des personnes en position d'autorité ont un intérêt réel ou potentiel qui pourrait influencer ou sembler influencer sur l'exécution de leurs tâches ou responsabilités.

Autrement dit, le conflit d'intérêts commence lorsqu'une personne, physique ou morale, est impliquée directement ou indirectement dans plusieurs intérêts, et que l'un de ces intérêts a une influence induite par rapport aux autres intérêts. Par exemple, il y a conflit d'intérêts lorsqu'un individu ayant à agir en situation d'autorité ou occupant une fonction publique ou d'intérêt public a des intérêts personnels qui entrent en concurrence avec la mission de sa fonction.

Le conflit d'intérêts n'est pas nécessairement illégal ou criminel, mais il suscite, dans le public, des doutes ou des soupçons sur l'intégrité et l'impartialité des personnes en situation d'autorité. Bien qu'elles puissent paraître mineures au début, de telles situations, lorsqu'elles se répètent, minent inévitablement la confiance des citoyens à l'égard de ces personnes ou groupes de personnes.

L'INGÉNIEUR ET LE CONFLIT D'INTÉRÊTS SOUS TOUTES SES FORMES

La confiance du public envers les différentes professions du Québec étant essentielle pour chaque ordre professionnel, le Code des professions a prévu, dans le code de déontologie de chacune des professions réglementées, l'adoption de dispositions visant à prévenir les situations de conflits d'intérêts².

Pour sa part, le Code de déontologie des ingénieurs contient plusieurs dispositions exigeant de ses membres qu'ils évitent tout comportement privilégiant leurs intérêts personnels au détriment de l'intérêt public. Ainsi, tout ingénieur doit s'abstenir de participer à des décisions où son intérêt financier personnel est en jeu. De la même manière, il ne doit pas favoriser indûment un individu au détriment d'un autre, accepter de cadeaux ou d'autres avantages d'une valeur plus que nominale, verser ou s'engager à verser un avantage quelconque en échange d'un contrat, etc.

Afin de vous aider à saisir les divers conflits d'intérêts qu'un ingénieur peut rencontrer, voici, résumées, les dispositions du Code de déontologie des ingénieurs visant directement ou indirectement ce type de situations.

Tout d'abord, l'ingénieur doit s'acquitter de ses obligations professionnelles avec intégrité (article 3.02.01). Le Code fait ici

« L'apparence de conflit d'intérêts porte en effet tout autant atteinte à l'honneur, à la dignité et à la crédibilité de la profession qu'un réel conflit d'intérêts. »

référence à l'intégrité que le public est en droit d'attendre d'un ingénieur placé dans une situation donnée. L'intégrité, qui signifie « état d'une personne d'une probité absolue³ », ne doit pas varier en fonction de chaque individu.

L'ingénieur ne doit pas recourir ni se prêter à des procédés malhonnêtes ou douteux, ni tolérer de tels procédés dans l'exercice de ses activités professionnelles (article 3.02.08). Les procédés malhonnêtes ou douteux sont des stratagèmes où l'ingénieur agit notamment avec l'intention de tromper. Pensons, par exemple, à un ingénieur qui participe à un appel d'offres et qui sait que les soumissionnaires se sont concertés (collusion) pour le dépôt de leurs soumissions.

Un ingénieur doit s'abstenir de verser ou de s'engager à verser tout avantage, ristourne ou commission en vue d'obtenir un contrat (article 3.02.09). Par exemple, un ingénieur qui promet une commission au donneur d'ouvrage est en conflit d'intérêts.

Dans ses rapports avec ses clients, les entrepreneurs, les fournisseurs et toute autre personne faisant affaire avec son client, l'ingénieur doit faire preuve d'impartialité (article 3.02.10). Il peut être tenté de favoriser son client au détriment des autres, mais l'ingénieur ne peut jamais mettre de côté son objectivité et doit constamment veiller à ce que ses actions ne causent aucun préjudice au public.

UN PROFESSIONNEL INDÉPENDANT ET DÉSINTÉRESSÉ

L'indépendance et le désintéressement sont primordiaux chez l'ingénieur ; le Code de déontologie contient une section entière sur ces sujets. En effet, les articles 3.05.01 à 3.05.06 encadrent toutes les situations de conflit d'intérêts. Ainsi, l'article 3.05.01 précise que l'ingénieur doit subordonner son intérêt personnel à celui de son client.

L'ingénieur doit aussi, selon l'article 3.05.02, ignorer toute intervention d'un tiers qui pourrait influencer sur l'exécution de ses devoirs professionnels, au préjudice de son client. Notons que le « client » auquel renvoie cet article n'est pas nécessairement le « client-payeur », mais plutôt celui qui bénéficie des services professionnels de l'ingénieur, notamment le public qui utilisera le fruit du travail de l'ingénieur.

Les articles 3.05.03 et 3.05.04 traitent directement du conflit d'intérêts. Ils indiquent que l'ingénieur doit sauvegarder en tout temps son indépendance professionnelle et éviter toute situation où il serait en conflit d'intérêts. Dès qu'il se trouve dans une telle situation, il doit en aviser son client et lui demander s'il l'autorise à poursuivre son mandat.

Pour l'ingénieur, un conflit d'intérêts naît lorsque son jugement professionnel est influencé par des considérations qui ne relèvent ni de l'intérêt du client, ni de l'intérêt du public⁴. Cette notion vise non seulement le conflit d'intérêts réel, mais également le conflit apparent ou potentiel. Donc, l'ingénieur qui donne l'impression d'être en conflit d'intérêts enfreint l'article 3.05.03. « L'apparence de conflit d'intérêts porte en effet tout autant atteinte à l'honneur, à la dignité et à la crédibilité de la profession qu'un réel conflit d'intérêts⁵. »

En résumé, même s'il est parfois difficile de bien définir une situation de conflit d'intérêts, l'ingénieur devrait avoir le réflexe

d'analyser son comportement en adoptant le point de vue du public. En réfléchissant de façon objective, l'ingénieur pourra plus aisément éviter de contrevenir au Code de déontologie.

Si vous voulez en savoir plus sur cette notion, nous vous invitons à assister au Colloque de l'Ordre des ingénieurs, qui aura lieu les 12 et 13 mai 2011, au cours duquel plusieurs conférences participatives aborderont les questions d'éthique et de déontologie. Vous pouvez également communiquer avec le Bureau du syndic, au moyen de la ligne éthique, au 1 877-ÉTHIQUE.

1. Wikipédia et autres.

2. Article 87 du Code des professions.

3. Définition tirée du dictionnaire Antidote, 2010.

4. VANDENBROEK, François, *L'ingénieur et son Code de déontologie*, Les Éditions Juriméga, 1993, p. 95 à 97

5. Idem.

Placez vos priorités dans le bon Ordre !

Deuxième ordre en importance sur les 46 ordres professionnels québécois, l'Ordre des ingénieurs du Québec compte plus de 60 000 membres.

Faire équipe avec nous, c'est jouer un rôle de premier plan auprès du public, des ingénieurs et de tous ceux qui se préoccupent du mieux-être de la société québécoise.

Le Bureau du syndic souhaite pourvoir un **poste de syndic adjoint**. À ce titre, la personne choisie sera appuyée dans son travail par une équipe de professionnels chevronnés : secrétaires juridiques, analystes, avocats.

- Avez-vous un minimum de 10 ans de pratique professionnelle ?
- Voulez-vous en apprendre davantage sur les divers milieux et disciplines de l'ingénierie ?
- Démontrez-vous un esprit d'analyse et de synthèse hors pair doublé d'un intérêt pour le travail d'équipe et les relations interpersonnelles ?
- Avez-vous comme priorités la rigueur intellectuelle, le souci du client et l'engagement professionnel ?
- Êtes-vous membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec tout en n'ayant jamais fait l'objet d'aucune limitation de pratique ni de sanctions disciplinaires ?



Si vous avez répondu par l'affirmative à la plupart de ces énoncés, c'est que vous avez de sérieuses chances de correspondre au profil de candidat que nous recherchons.

Vous désirez savoir si ce poste correspond à vos **priorités** : consultez la description détaillée à la section Offres d'emploi de notre site Internet au www.oiq.qc.ca.

Vous pensez pouvoir apporter une contribution de haut niveau à l'Ordre : faites-nous parvenir sans plus tarder votre candidature par courriel ou par la poste à l'adresse suivante :

Ordre des ingénieurs du Québec Direction des ressources humaines

1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 350
Montréal (Québec) H3B 2S2
cv@oiq.qc.ca

Le Comité exécutif s'est réuni en séances régulières les 1^{er} et 26 novembre 2010 et en séance extraordinaire les 29 novembre et 8 décembre 2010. Le Comité exécutif s'est par la suite réuni en séance régulière le 14 janvier 2011. Le Conseil d'administration s'est réuni en séance régulière les 12 novembre et 9 décembre 2010 ainsi que le 28 janvier 2011.

COMITÉ EXÉCUTIF (CE)

Séance régulière du 1^{er} novembre 2010

Le Comité exécutif (CE) a reçu la mise à jour du tableau des membres en date du 27 octobre 2010. Il a accordé des équivalences de diplômes et de formation, a délivré des permis conformément aux articles 40 du Code des professions et 35 de la Charte de la langue française, et a accordé des permis temporaires conformément à la Loi sur les ingénieurs et à la Charte de la langue française. Il a refusé une équivalence de formation dans un dossier.

Le CE a étudié les recommandations du Comité d'inspection professionnelle (CIP) concernant l'application de l'article 55 du Code des professions dans un dossier. Le CE a radié un ingénieur du tableau des membres de l'Ordre en vertu de l'article 85.3 (2) du Code des professions.

Le CE a recommandé le lieu et la date de la tenue de l'Assemblée générale annuelle au Conseil d'administration et a adopté le programme détaillé du Colloque annuel 2011. Il a révisé la Politique du Fonds de défense en matière déontologique. Le CE a également recommandé la révision de la grille tarifaire de l'Ordre.

Le CE a recommandé de transmettre à l'Office des professions du Québec les informations pertinentes pour qu'il donne son avis au gouvernement afin de faire inscrire le programme de baccalauréat en génie mécanique de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue au Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels.

Le CE a procédé au choix du lauréat du Prix de la présidente au bénévolat. Il a nommé les administrateurs qui composeront le jury pour le Prix universitaire du Mérite 2011 et les Bourses d'excellence aux études supérieures 2011. Il a également attribué le Défi régional à deux lauréats, soit les Sections régionales de Richelieu et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Enfin, le CE a autorisé des poursuites pénales dans quatre dossiers.

Séance régulière du 26 novembre 2010

Le CE a reçu la mise à jour du tableau des membres en date du 24 novembre 2010. Il a accordé des équivalences de diplômes et de formation, a délivré des permis conformément aux articles 40 du Code des professions, 45 du Règlement sur les autres conditions et modalités de délivrance des permis de l'Ordre des ingénieurs du Québec, 35 de la Charte de la langue française, et a accordé des permis temporaires conformément à la Loi sur les ingénieurs et à la Charte de la langue française. Il a refusé une équivalence de formation et prescrit des examens dans deux dossiers.

Le CE a étudié les recommandations du CIP concernant l'application de l'article 55 du Code des professions dans sept dossiers, dont cinq ayant trait à des limitations volontaires. Le CE a étudié une demande de radiation d'un ingénieur du tableau des membres de l'Ordre en vertu de l'article 85.3 (2) du Code des professions.

Le CE a recommandé le renouvellement du mandat des membres du Comité de surveillance des élections pour 2011, le renouvellement du mandat d'un membre du CIP ainsi que d'un inspecteur. Le CE a également recommandé la fixation de la contribution au régime collectif d'assurance responsabilité professionnelle et a reçu les états financiers semestriels au 30 septembre 2010.

Le CE a décidé d'attribuer des subsides pour projets spéciaux à trois Sections régionales, soit les Sections régionales de Drummond, de la Mauricie et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le CE a approuvé le nouveau format de permis d'ingénieur et a choisi les candidatures à soumettre aux Prix d'Ingénieurs Canada.

Enfin, le CE a autorisé des poursuites pénales dans quatre dossiers.

Séance extraordinaire du 29 novembre 2010

Le CE a procédé à la révision du tableau des projets et activités du Plan stratégique 2010-2015 et a ainsi déterminé les indicateurs de performance dans le but de mettre en place un tableau de bord pour l'année 2011-2012.

Séance extraordinaire du 8 décembre 2010

Le CE a recommandé la conclusion d'un contrat de régime collectif d'assurance responsabilité professionnelle avec l'assureur Encon à partir du 1^{er} avril 2011.

Séance régulière du 14 janvier 2011

Le CE a reçu la mise à jour du tableau des membres en date du 12 janvier 2011. Il a accordé des équivalences de diplômes et de formation, a délivré des permis conformément aux articles 40 du Code des professions, 45 du Règlement sur les autres conditions et modalités de délivrance des permis de l'Ordre des ingénieurs du Québec, 35 de la Charte de la langue française, et a accordé des permis temporaires conformément à la Loi sur les ingénieurs et à la Charte de la langue française.

Le CE a étudié les recommandations du CIP concernant l'application de l'article 55 du Code des professions dans huit dossiers, dont six ayant trait à des limitations volontaires. Le CE a étudié une demande de radiation d'un ingénieur du tableau des membres de l'Ordre en vertu de l'article 85.3 (2) du Code des professions.

Le CE a révisé le statut, le mandat, la composition et le mode de fonctionnement du Comité de liaison CODIQ-OIQ-CREIQ.

Le CE a recommandé le renouvellement du mandat d'une inspectrice à l'inspection professionnelle pour un mandat de trois ans et a recommandé la nomination d'un nouveau membre au CIP.

Enfin, le CE a confirmé la composition du jury pour le Grand Prix d'excellence 2011 et le prix Génie innovation.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance régulière du 12 novembre 2010

Le Conseil d'administration a autorisé le dépôt d'un mémoire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) recommandant de recourir à une évaluation environnementale stratégique pour évaluer la filière des gaz de shale ou gaz de schiste au Québec.

Le Conseil d'administration a été informé par la syndique de l'Ordre que la ligne éthique, soit la ligne 1 877-ÉTHIQUE, était maintenant en service afin de soutenir les ingénieurs dans leur pratique.

Le Conseil d'administration a nommé M. l'ingénieur Denis Drolet à titre de syndic adjoint.

Le Conseil d'administration a demandé de transmettre les informations pertinentes à l'Office des professions du Québec pour qu'il donne son avis au gouvernement afin de faire inscrire le programme de baccalauréat en génie mécanique de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue au Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels.

Le Conseil d'administration a fixé des barèmes financiers à sa Politique sur le Fonds de défense en matière déontologique pour que l'aide accordée ne dépasse pas 50 000 \$ par cause.

Enfin, le Conseil d'administration a adopté une grille tarifaire révisée pour les candidats à l'exercice de la profession et les ingénieurs juniors; les nouveaux tarifs seront en vigueur à compter du 1^{er} avril 2011.

Séance régulière du 9 décembre 2010

Le Conseil d'administration a nommé M. l'ingénieur André Delisle à titre de membre du Comité d'inspection professionnelle (CIP) pour un mandat de trois ans venant à échéance le 31 décembre 2013. Il a également renouvelé le mandat de M. l'ingénieur Nhan Pham An à titre d'inspecteur pour le CIP pour un mandat venant à échéance le 31 décembre 2013.

Le Conseil d'administration a décidé de maintenir la contribution

d'assurance responsabilité professionnelle pour 2011-2012 au même taux qu'en 2010-2011.

Le Conseil d'administration a adopté les modifications proposées au projet de révision de la Loi sur les ingénieurs.

Séance régulière du 28 janvier 2011

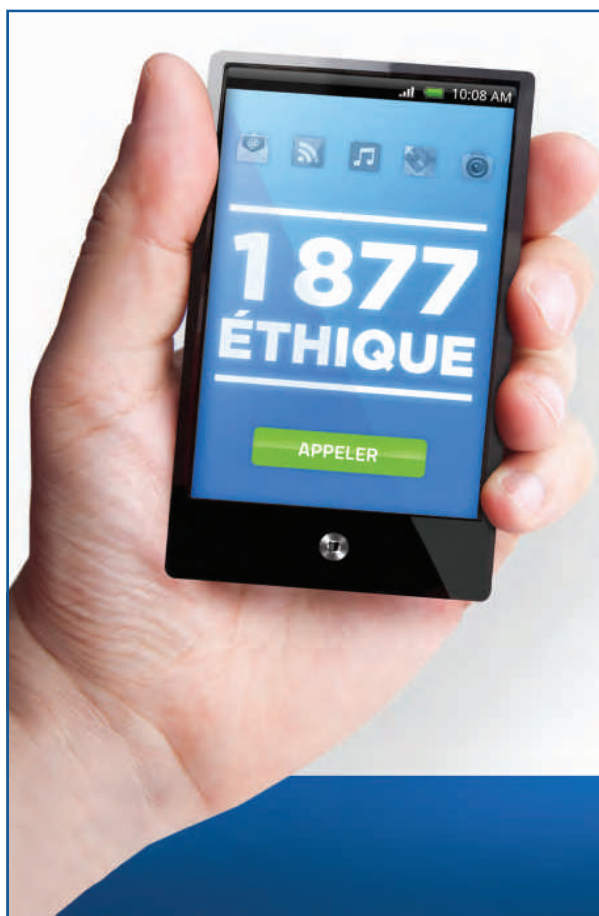
Le Conseil d'administration a reçu les états financiers trimestriels au 30 septembre 2010. Il a également pris connaissance du Plan d'action pour la promotion et la valorisation de la profession d'ingénieur.

Le Conseil d'administration a reçu la syndique de l'Ordre, qui lui a présenté son rapport d'activités pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010.

Le Conseil d'administration a nommé M. l'ingénieur Georges Geoffroy et M^e Louis Béland, avocat, pour former, avec M. l'ingénieur Jean Boisvert, le Comité de surveillance des élections 2011.

Le Conseil d'administration a décidé que l'Assemblée générale annuelle de l'Ordre aura lieu le 16 juin 2011, à 18 h, à l'hôtel Hyatt Regency, à Montréal. Il a également pris connaissance des travaux d'Ingénieurs Canada concernant la gouvernance de cette organisation et des informations concernant la mondialisation du génie et la promotion de la profession.

Le Conseil d'administration a nommé M^{me} l'ingénieure Nora Manoli à titre d'inspectrice pour le CIP pour un mandat de trois ans venant à échéance le 29 janvier 2014. Il a également nommé M. l'ingénieur Alfred Marquis à titre de membre du CIP pour un terme de trois ans qui viendra également à échéance le 29 janvier 2014.



EN CONFIANCE SUR TOUTE LA LIGNE

1 877 ÉTHIQUE (384-4783)

Le **Bureau du syndic** de l'Ordre des ingénieurs du Québec a mis en service une ligne téléphonique directe, facilitant ainsi l'accès à la consultation sur des questions de nature déontologique.

On vous propose des pistes de réflexion et des sources d'information pertinentes.

Nous sommes en mesure de vous guider lors de demandes d'enquête et ce, en toute confidentialité.

De plus, vous avez maintenant accès à de nouveaux outils informatisés conçus pour faciliter vos interventions :

- le formulaire de **demande de renseignements déontologiques**
- le formulaire de **demande d'enquête disciplinaire**

Pour tout autre renseignement, consultez le site internet de l'Ordre au www.oiq.qc.ca



Ordre
des ingénieurs
du Québec

Avis de limitation du droit d'exercice

Conformément à l'article 182.9 du Code des professions (L.R.Q., c. C-26), avis est donné par la présente que, le 14 janvier 2011, M. Dany Bordeleau, ing., dont le domicile professionnel est situé au 3220, boul. Saint-Louis, Sorel-Tracy (Québec) J3R 5P8, a fait l'objet d'une décision du Comité exécutif de l'Ordre des ingénieurs du Québec relativement à son droit d'exercice, à la suite des recommandations du Comité d'inspection professionnelle, à savoir :

« D'ENTÉRINER ET DONNER ACTE à la limitation définitive volontaire d'exercice de l'ingénieur Dany Bordeleau dans le domaine de la mécanique du bâtiment conformément à l'article 55.0.1 du Code des professions [...] »

[...]

D'ORDONNER à l'ingénieur Dany Bordeleau de s'y conformer. »

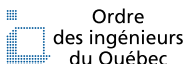
Cette limitation définitive volontaire du droit d'exercice de l'ingénieur Dany Bordeleau est en vigueur à compter du 14 janvier 2011.

Montréal, ce 4 février 2011

M^e Caroline Simard, avocate, LL. M.

Secrétaire

Ordre des ingénieurs du Québec



Avis de limitation du droit d'exercice

Conformément à l'article 182.9 du Code des professions (L.R.Q., c. C-26), avis est donné par la présente que, le 14 janvier 2011, M. Anand Swaminadhan, ing., dont le domicile professionnel est situé au 83, boulevard Ste Anne, à Joliette (Québec), J6E 3Z3, a fait l'objet d'une décision du Comité exécutif de l'Ordre des ingénieurs du Québec relativement à son droit d'exercice, à la suite des recommandations du Comité d'inspection professionnelle, à savoir :

ENTÉRINE ET DONNE ACTE à la limitation définitive volontaire d'exercice de l'ingénieur Anand Swaminadhan dans les domaines des installations septiques et du drainage urbain conformément à l'article 55.0.1 du Code des professions [...] »

[...]

ORDONNE à l'ingénieur Anand Swaminadhan de s'y conformer.

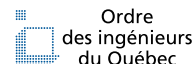
Cette limitation définitive volontaire du droit d'exercice de l'ingénieur Anand Swaminadhan est en vigueur à compter du 14 janvier 2011.

Montréal, ce 11 février 2011

M^e Caroline Simard, avocate, LL. M.

Secrétaire

Ordre des ingénieurs du Québec



Avis de limitation du droit d'exercice

Conformément à l'article 182.9 du Code des professions (L.R.Q., c. C-26), avis est donné par la présente que, le 26 novembre 2010, M. Louis Riverin, ing., dont le domicile professionnel est situé au 112, rue Angélique, L'Épiphanie (Québec) J5X 3G4, a fait l'objet d'une décision du Comité exécutif de l'Ordre des ingénieurs du Québec relativement à son droit d'exercice, à la suite des recommandations du Comité d'inspection professionnelle, à savoir :

« D'ENTÉRINER ET DONNER ACTE à la limitation définitive volontaire d'exercice de l'ingénieur Louis Riverin dans le domaine des charpentes et fondations, à l'exception des mesurages et tracés, conformément à l'article 55.0.1 du Code des professions [...] »

[...]

D'ORDONNER à l'ingénieur Louis Riverin de s'y conformer. »

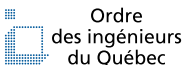
Cette limitation définitive volontaire du droit d'exercice de l'ingénieur Louis Riverin est en vigueur à compter du 26 novembre 2010.

Montréal, ce 10 décembre 2010

André Rainville, ing.

Directeur général et secrétaire adjoint

Ordre des ingénieurs du Québec



Avis de limitation du droit d'exercice

Conformément à l'article 182.9 du Code des professions (L.R.Q., c. C-26), avis est donné par la présente que, le 14 janvier 2011, M. Seymour Levine, ing., dont le domicile professionnel est situé au 4920, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 108, Westmount (Québec) H3Z 1N1, a fait l'objet d'une décision du Comité exécutif de l'Ordre des ingénieurs du Québec relativement à son droit d'exercice, à la suite des recommandations du Comité d'inspection professionnelle, à savoir :

« D'ENTÉRINER ET DONNER ACTE à la limitation définitive volontaire d'exercice de l'ingénieur Seymour Levine dans le domaine de la protection incendie conformément à l'article 55.0.1 du Code des professions [...] »

[...]

D'ORDONNER à l'ingénieur Seymour Levine de s'y conformer. »

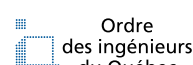
Cette limitation définitive volontaire du droit d'exercice de l'ingénieur Seymour Levine est en vigueur à compter du 14 janvier 2011.

Montréal, ce 4 février 2011

M^e Caroline Simard, avocate, LL. M.

Secrétaire

Ordre des ingénieurs du Québec



Avis de limitation du droit d'exercice

Conformément à l'article 182.9 du Code des professions (L.R.Q., c. C-26), avis est donné par la présente que, le 14 janvier 2011, M. Christian Vikander, ing., dont le domicile professionnel est situé au 4920, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 108, à Montréal (Québec), H3Z 1N1, a fait l'objet d'une décision du Comité exécutif de l'Ordre des ingénieurs du Québec relativement à son droit d'exercice, à la suite des recommandations du Comité d'inspection professionnelle, à savoir :

ENTÉRINE ET DONNE ACTE à la limitation définitive volontaire d'exercice de l'ingénieur Christian Vikander dans le domaine de la protection incendie conformément à l'article 55.0.1 du Code des professions [...]

[...]

ORDONNE à l'ingénieur Christian Vikander de s'y conformer.

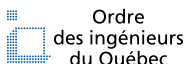
Cette limitation définitive volontaire du droit d'exercice de l'ingénieur Christian Vikander est en vigueur à compter du 14 janvier 2011.

Montréal, ce 11 février 2011

M^e Caroline Simard, avocate, LL. M.

Secrétaire

Ordre des ingénieurs du Québec



Avis de limitation du droit d'exercice

Conformément à l'article 182.9 du Code des professions (L.R.Q., c. C-26), avis est donné par la présente que, le 14 janvier 2011, l'ingénieur Evens Côté, dont le domicile professionnel est situé au 1350, rue Nobel, à Boucherville (Québec), J4B 5H3, a fait l'objet d'une décision du Comité exécutif de l'Ordre des ingénieurs du Québec relativement à son droit d'exercice, à la suite des recommandations du Comité d'inspection professionnelle, à savoir :

ENTÉRINE ET DONNE ACTE à la limitation définitive volontaire d'exercice de l'ingénieur Evens Côté dans le domaine de l'électricité du bâtiment conformément à l'article 55.0.1 du Code des professions [...]

[...]

ORDONNE à l'ingénieur Evens Côté de s'y conformer.

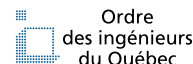
Cette limitation définitive volontaire du droit d'exercice de l'ingénieur Evens Côté est en vigueur à compter du 14 janvier 2011.

Montréal, ce 11 février 2011

M^e Caroline Simard, avocate, LL. M.

Secrétaire

Ordre des ingénieurs du Québec



Avis de limitation du droit d'exercice

Conformément à l'article 182.9 du Code des professions (L.R.Q., c. C-26), avis est donné par la présente que, le 14 janvier 2011, M^{me} Émilie Fernandes, ing., dont le domicile professionnel est situé au 4920, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 108, Westmount (Québec) H3Z 1N1, a fait l'objet d'une décision du Comité exécutif de l'Ordre des ingénieurs du Québec relativement à son droit d'exercice, à la suite des recommandations du Comité d'inspection professionnelle, à savoir :

« D'ENTÉRINER ET DONNER ACTE à la limitation définitive volontaire d'exercice de l'ingénieure Émilie Fernandes dans le domaine de la protection incendie conformément à l'article 55.0.1 du Code des professions [...]

[...]

D'ORDONNER à l'ingénieure Émilie Fernandes de s'y conformer. »

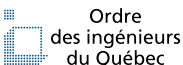
Cette limitation définitive volontaire du droit d'exercice de l'ingénieure Émilie Fernandes est en vigueur à compter du 14 janvier 2011.

Montréal, ce 4 février 2011

M^e Caroline Simard, avocate, LL. M.

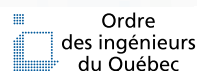
Secrétaire

Ordre des ingénieurs du Québec



N'est pas ingénieur
qui veut.
Soyez fiers de l'être.

SIGNEZ...





HYDRO INTERNATIONAL INC.

Expertises et travaux sous-marins

Inspection
Construction
Environnement
Ingénierie

Partout au Québec
www.spghydro.com

Urgences 24 heures

ACCREDITÉE





ISO 9001



RBQ: 8006-1021-54

450-922-3515



CONCEPT
PARADESIGN
UN PARTENAIRE D'EXPÉRIENCE

www.conceptparadesign.com



Concept ParaDesign est une entreprise oeuvrant dans le domaine de la conception mécanique, du design industriel et de l'ingénierie. L'entreprise excelle dans plusieurs secteurs, mais se spécialise dans la conception d'équipements mobiles et de machinerie industrielle.

Concept ParaDesign est en mesure de vous offrir une gamme de services complète.

Vos réalités | Notre efficience

2160, rue Cyrille-Duquet, suite 270
Québec, Québec G1N 2G3
Tél. : 418 688-7600
Fax : 418 688-7635
info@conceptparadesign.com

- Conception mécanique
- Ingénierie mécanique
- Dessin de fabrication
- Optimisation de poste de travail
- Conception de gabarit
- Gestion de projet
- Programmation Plus 1





EXPERTS-CONSEILS

COMPÉTENCE	EXPERTISE	RESSOURCES
 Système de déneigement pour remorque		Génie Mécanique Génie Industriel Structure Design Industriel Gestion de projets Projets R&D Conception Dessins techniques Modélisation 3D Publication technique Analyse par éléments finis Location de personnel technique
		SOLIDWorks Catia Pro Engineer Solid Edge SOLIDWorks Simulation
		Inventor Autocad Automation Studio
Idée Conception Innovation Réalisation MONTRÉAL : 514.373.8131 VICTORIAVILLE : 819.751.0088		



Étude et Recherche Inc.

1-888-637-0553

Paul BIRON, ing.
Nathalie DUSABEYESU TETA, ing.jr

Plus de vingt ans d'expérience dans la rédaction de demandes de brevet. Plusieurs centaines de brevets obtenus aux Canada, USA, Mexique et Europe.

Pour protéger rapidement votre invention, recevez une soumission économique en nous contactant à :

breveterl@videotron.ca ou 1 888 637 0553

Cet emplacement pourrait être le vôtre !

K KKRANING
FORMATIONS TECHNIQUES, GRUES ET GRÉAGE

Admissible au Règlement sur la formation continue obligatoire des ingénieurs

FORMATIONS CONÇUES POUR LES PROFESSIONNELS

- Grues
- Gréage
- Appareils de levage

info@kraning.com
514-910-6301
www.kraning.com

CONTEX ENVIRONNEMENT
www.contex.ca

- Hygiène industrielle spécialisée
- Génie physique, radiations ionisantes et rayonnement électromagnétique
- Biologie et chimie de l'environnement
- Bruit et dosimétrie sonore
- Qualité de l'air et de l'eau
- Conformité de chambres blanches, blocs opératoires, laboratoires spécialisés

1 888 965-7522
514 932-9552
Montréal, 1626 Selkirk
Toronto, 1 Young, suite 1808

Neosoft Technologies Inc.
www.neosoft.ca

PARTENAIRE DE CONFIANCE POUR NATIONAL INSTRUMENTS, PARTENAIRE DE CONFIANCE POUR VOUS!

Neosoft Technologies est partenaire Alliance Member de National Instruments. Neosoft offre des solutions efficaces et un service inégalé.

- Ingénierie informatique / électronique
- Intégration de systèmes
- Systèmes de tests automatisés
- Acquisition de données et supervision
- Ingénieurs certifiés
- Simulation, HIL
- Vision robotique
- Systèmes embarqués
- Automatisation et contrôle
- Consultation et Formation

LabVIEW Certified Developer

LabVIEW, TestStand, DSC, FPGA, Vision, Real-Time, Compact FieldPoint, Compact RIO, PXI, DAQ, etc

Montréal: 514-433-2513 + Québec: 418-948-8324
Martin St-Laurent, ing. poste 151

Jalbert
AUTOMATISATION

sceller votre qualité

Confiez vos projets d'automatisation à des experts

www.jalbertautomatisation.com

info@jalbertautomatisation.com

450.419.8714

Pour une présence
publicitaire continue...
À PEU DE FRAIS !

LA SECTION RESSOURCES DE L'INGÉNIEUR

PLAN

Renseignements : Isabelle Bérard
Communications Publi-Services
450 227-8414, poste 300
iberard@publi-services.com

Mot de la présidente



ANCA TISMANARIU, ING.

Un hommage aux femmes... de génie !

Quand on regarde en arrière, on mesure l'avancée des femmes dans les carrières en ingénierie. On constate aussi que la réalité des femmes des générations précédentes était bien différente de la nôtre. Elles ont vécu plus d'expériences difficiles que nous : elles ont dû faire reconnaître leur droit de quitter le nid familial, d'accéder à l'éducation universitaire, d'assumer des responsabilités professionnelles et de prendre des décisions. Nous leur sommes redevables.

Grâce à elles, nous jouissons aujourd'hui de meilleures possibilités d'instruction et de travail, même si la conciliation travail-famille demeure toujours un enjeu important.

De nos jours, la relève représente un défi majeur dans notre profession. La société québécoise va avoir besoin d'ingénieurs, notamment dans les domaines de la santé et des infrastructures liées au vieillissement de la population. Cette perspective demande de former plus d'ingénieurs et, parce que les femmes forment la moitié de la population, il y a tout lieu de les intéresser au génie. C'est pourquoi la Régionale des ingénieurs de Montréal est présente dans les écoles secondaires et les collèges de la région pour faire connaître la profession et pour montrer que le génie ne s'intéresse pas seulement aux ponts et aux infrastructures, mais qu'il a des applications dans le milieu de la santé, en environnement ou en médecine, des spécialités où le contact avec l'humain est beaucoup plus fort. De plus, le milieu professionnel est accueillant, avance avec l'actualité et cultive les qualités de l'esprit en même temps que les compétences professionnelles.

Une invitation

Ce printemps, la Régionale des ingénieurs de Montréal collabore avec l'Ordre des ingénieurs du Québec à l'organisation du Colloque des 12 et 13 mai et du Gala de l'excellence qui constituera le cœur de l'événement (pour en savoir plus, visitez notre site Internet).

Nous invitons les ingénieures à participer, à s'impliquer auprès du comité organisateur de la RIM ou simplement à être présentes au Gala, pour affirmer leur fierté d'être ingénieures, contribuer à l'avancement de la profession, donner de l'éclat à la soirée, encourageant ainsi les jeunes étudiantes en génie.

L'animation d'Alain Choquette et la musique de jazz qui accompagnera la soirée démontreront que la technique se marie bien aux arts et que nous, les ingénieurs, pouvons bien orchestrer une brillante soirée.

Au plaisir de vous y rencontrer !

Anca Tismanariu, ing.
President@rim-oiq.org

Activités de mars et avril

CONFÉRENCE ISFQ : À L'HEURE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE – LE 16 MARS 2011

La Régionale des ingénieurs de Montréal et son commanditaire, Gestion FÉRIQUE, vous convient à une soirée-causerie de l'organisme Ingénieurs sans frontières Québec (ISFQ).

Les conférenciers seront MM. Gilles Bellemare, ing. et président d'ISFQ, et Benoit Laurin, ing. et vice-président de l'organisme. Ils sont tous les deux riches d'une expérience variée dans plusieurs pays parmi les plus défavorisés de notre planète.

Nous aurons la chance de découvrir les différentes étapes d'un projet de coopération internationale.

■ **Date** : mercredi 16 mars 2011 à 18 h

■ **Lieu** : salon Le Collectionneur du café du Musée des beaux-arts de Montréal
1384, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (près du métro Guy-Concordia)

■ **Coût** : membres : 15 \$; non-membres : 20 \$

Roger Amos, ing.

Directeur du comité Club des ingénieurs

CONFÉRENCE DE MIREILLE JEAN : FAIRE DE L'ARGENT AVEC DES BREVETS? – LE 13 AVRIL 2011

Le Club des ingénieurs vous invite à une présentation qui intéressera à coup sûr tous les entrepreneurs et toutes les personnes qui ont déjà conçu – ou pensé à concevoir – un produit innovant.

Grâce à nos commanditaires, ROBIC (cabinet d'agents de brevets) et Gestion FÉRIQUE, nous sommes fiers d'accueillir M^{me} Mireille Jean, entrepreneure. Elle nous fera découvrir le processus d'obtention d'un brevet, la manière dont il peut nous protéger, les cas dans lesquels il ne nous protège pas et la raison pour laquelle breveter ses innovations peut être très rentable pour une PME.

■ **Date** : mercredi 13 avril 2011 à 18 h

■ **Lieu** : centre-ville de Montréal (plus de détails à venir)

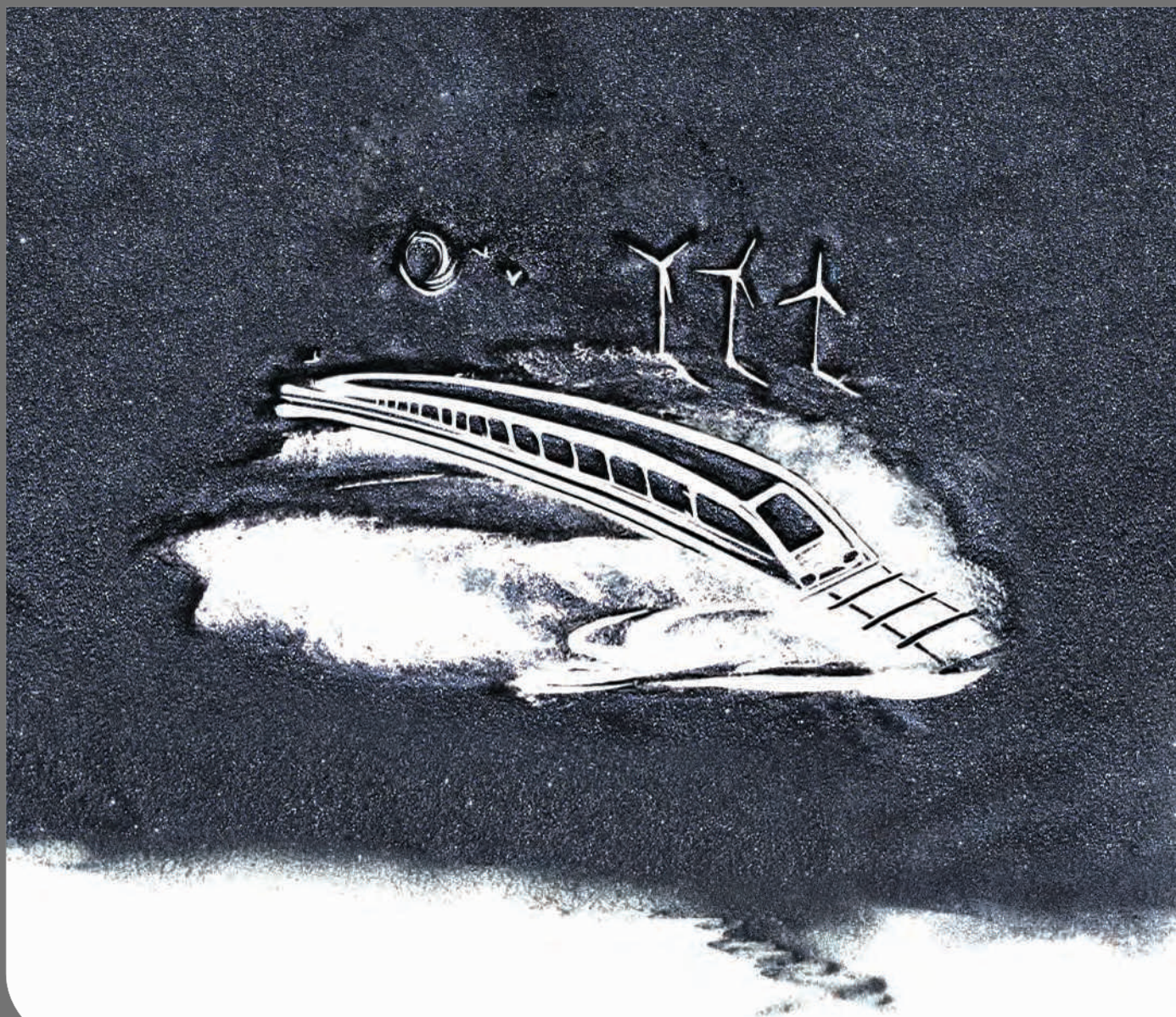
■ **Coût** : membres : 20 \$; non-membres : 25 \$

Roger Amos, ing.

Directeur du comité Club des ingénieurs

■ Inscription aux activités

Vous pouvez vous inscrire sur notre site Internet en utilisant le système Paypal ou nous faire parvenir vos nom, numéro de téléphone, adresse de courriel ainsi que votre chèque à l'ordre de la Régionale des ingénieurs de Montréal (RIM).



L'audace change tout

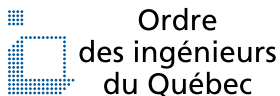
Notre minéral de fer et notre acier deviennent chaque jour des symboles d'audace et de génie humain. Joignez-vous au leader mondial de l'industrie sidérurgique et minière et à ses 300 000 employés répartis dans plus de 60 pays. Consultez les postes offerts à nos installations minières du Québec sur transformerlavenir.com

« J'ai fait de grosses économies grâce aux tarifs de groupe avantageux. »

– Lionel Dimitri

Membre de l'Ordre et client satisfait depuis 1983

Programme d'assurance parrainé par



Ingénieurs Canada est le nom commercial utilisé par le Conseil canadien des ingénieurs

Des soumissions qui font jaser.

Chez TD Assurance Meloche Monnex, nous connaissons l'importance d'économiser autant que possible. En tant que membre de l'**Ordre des ingénieurs du Québec**, vous pourriez profiter de tarifs de groupe avantageux et d'autres privilèges exclusifs, grâce à notre partenariat avec votre association. Vous bénéficierez également d'une excellente protection et d'un service exceptionnel. Nous sommes convaincus que nous pouvons rendre l'assurance d'une simplicité sans égale afin que vous puissiez choisir votre protection en toute confiance.

Demandez une soumission en ligne au
www.melochemonnex.com/oiaq
ou téléphonez au 1-877-818-6220

Lundi au vendredi, de 8 h à 20 h.
Samedi, de 9 h à 16 h.



TD Assurance Meloche Monnex est le nom d'affaires de SÉCURITÉ NATIONALE COMPAGNIE D'ASSURANCE, laquelle souscrit le programme d'assurances habitation et auto. Le programme est distribué par Meloche Monnex assurance et services financiers inc. au Québec et par Meloche Monnex services financiers inc. dans le reste du Canada.

En raison des lois provinciales, notre programme d'assurance auto n'est pas offert en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Saskatchewan.

*Aucun achat requis. Le concours se termine le 13 janvier 2012. Chaque gagnant a le choix de son prix, entre une MINI Cooper Classique 2011 (incluant les taxes applicables et les frais de transport et de préparation) d'une valeur totale de 28 500 \$, ou un montant d'argent de 30 000 \$ canadien. Les chances de gagner dépendent du nombre d'inscriptions admissibles reçues. Le gagnant devra répondre à une question d'habileté mathématique. Concours organisé conjointement avec Primmum compagnie d'assurance. Peuvent y participer les membres ou employés et autres personnes admissibles appartenant à tous les groupes employeurs ou de professionnels et diplômés qui ont conclu un protocole d'entente avec les organisateurs et qui, par conséquent, bénéficient d'un tarif de groupe. Le règlement complet du concours, y compris les critères d'admissibilité, est accessible sur le site www.melochemonnex.com. Le prix peut différer de l'image montrée. MINI Cooper est une marque de commerce de BMW AG utilisée sous licence qui n'est pas associée à cette promotion et ne la commande d'aucune façon.

^{MD}/Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou d'une filiale en propriété exclusive au Canada et/ou dans d'autres pays.